



CAHIERS MYCOLOGIQUES NANTAIS

Bulletin
de l'Association Mycologique
de l'Ouest de la France



N°16 - JUIN 2004



LE MOT DU PRESIDENT...

Madame, Monsieur, Chers amis,

Nous avons vécu en 2003 une année exceptionnelle par son climat, chaleur, sécheresse, froid, pour autant une année peu propice aux champignons en apparence.

Mais l'événement qui, a marqué l'AMO, au cours de ces derniers mois, c'est la disparition prématurée de deux de nos amis : Françoise MABON, épouse de Gilles nous a quittés le 10 juillet sous un soleil éclatant mais ô combien triste! et Gilbert MENARD, président de la section de BOUSSAY, parti vers sa dernière demeure avec un panier débordant de cèpes au moment où les champignons s'étaient enfin décidés à mettre le nez dehors, vers la fin du mois d'octobre. Ils laissent un grand vide au sein de leur famille et dans nos rangs. Nous ne les oublierons pas.

Néanmoins l'AMO poursuit sa route, le nombre d'adhérents est là pour le prouver. Le nombre d'adeptes aux sorties est fort convenable, en dépit de la persistance d'un soleil ardent. L'ouverture de la saison en forêt du Gâvre le 14 septembre a de nouveau été marquée par une forte participation ; une excellente convivialité régnait lors du pique-nique de la mi-journée. Il est important pour la cohésion de l'AMO de rencontrer ses adhérents, cette journée demeure privilégiée grâce aux échanges qui permettent à chacun de se positionner dans notre association. L'opération sera renouvelée cette année le 12 septembre.

Une amélioration sensible de fréquentation à nos séances d'hiver nous encourage à poursuivre nos efforts pour apporter plus d'informations sur le milieu mycologique dans la région et au-delà ; en particulier, le thème de la mycotoxicologie, abordé et développé par Gilles MABON suscite toujours beaucoup d'intérêt ; l'épisode mettant en cause *Tricholoma auratum* a fait couler beaucoup d'encre, montrant que l'on n'est jamais trop prudent avec les champignons. Cependant le choix des sujets pour ces séances n'est pas facile : trop technique, trop scientifique, ou pas assez ? Il est malaisé de satisfaire tout le monde. Le manque d'intervenants se fait sentir.

S'il est bien une satisfaction, c'est la réussite du Salon 2003 ! les champignons furent au rendez-vous : cinq cent soixante quatre espèces ; au rendez-vous également, les administrateurs dans l'organisation, la mise en place et leur présence durant quatre jours très longs pour les champignons, mais également trop longs pour les acteurs. Présents aussi les adhérents qui ont continué l'approvisionnement en champignons frais jusqu'au dernier jour assurant ainsi une exposition de qualité. Je voudrais souligner le travail sans bruit effectué par Alain DUVAL qui ajoute une note diversifiée avec les fleurs et plantes toxiques, dans un stand au milieu des champignons. Les nombreux visiteurs s'y arrêtant prouvent l'intérêt porté à ces végétaux que beaucoup d'entre-nous possèdent à la maison, ou croisent dans la nature.

Pour clôturer, un remerciement sincère à tous les acteurs qui ont œuvré et aux éminents collègues venus des "Journées de l'estuaire" de PIRIAC, passer quelques heures parmi nous.

Il reste bien des choses à faire. L'acquisition d'un vidéo-projecteur apparaît comme une nécessité aussi bien pour le salon -les essais réalisés vont dans ce sens- que pour les projections lors des séances d'hiver ; il reste à en résoudre le financement. La réflexion technique sur le matériel est maintenant aboutie, le dernier pas reste à franchir, j'espère le faire rapidement. Avant de terminer, je voudrais insister sur un point important : le manque de mycologues risque de compromettre notre calendrier de sorties, voire de ne pas pouvoir honorer certaines d'entre elles ; cette remarque vaut aussi pour les réunions en salle. S'il y a parmi vous des gens désireux de s'investir, surtout n'hésitez pas à vous manifester, l'AMO est prête à vous aider.

En conclusion le travail des administrateurs et des bénévoles de l'AMO porte ses fruits ; il ne faut pas se relâcher.

Je vous souhaite de rencontrer beaucoup de champignons lors de vos escapades rafraîchissantes au milieu des feuillages de l'automne.

René Chéreau

SOMMAIRE

Le mot du président.....	1
Sommaire.....	2
<i>In memoriam</i>	3
Un lactaire peu commun dans l'ouest (René Chéreau).....	4
"Spores d'altitudes"... (Pascal Ribollet).....	5 à 7
PEN-BRON, paradis ou enfer... (René Chéreau).....	8 à 10
Inventaire mycologique du site de PEN BRON (Gilbert Ouvrard) ..	11 à 21
Les plantes toxiques III (Alain Duval).....	22 à 23
Expositions 2004 de l'AMO.....	24
Manifestations 2004 du Groupe Mycologique Nazairien.....	25
Histoire de pleurote (Alain Gourichon).....	26
Poésie (Jacques Péger).....	27
Bilan provisoire RENECOFOR (Gilles Mabon).....	28 à 36
Quelques trouvailles aux Sables d'Or - 22 -(Pierre Lejay).....	37 à 39
Récoltes intéressantes de l'année 2003 (compilation C. Maillard)	40 à 48

Association Mycologique de l'Ouest de la France

16, Boulevard Auguste Péneau 44300 NANTES – CCP NANTES 1602-21 M
Correspondance 16, Rue de la Guerche 44830 BRAINS

Téléphone 02 40 32 65 10
E-Mail : rene.chereau@wanadoo.fr

SITE INTERNET: <http://site.voila.fr/myconantes/>

Cotisation annuelle	2004	18,50 Euros
	2005	20 Euros
Droits d'inscription exigibles la première année (fourniture d'insigne et macaron)	2004	4,50 Euros
	2005	5 Euros

La carte est familiale

Cahiers mycologiques nantais – ISSN 1167-6663
Directeur de la publication : René CHÉREAU
Dépôt légal 2^{ème} trimestre 2004

Dessins	Jacques Péger
Couverture	<i>Forêt de Juigné (L'étang)</i> , Photo de Raymond Simon
Dos de couverture	<i>Boletus aereus</i> , aquarelle de Jacques Péger

Nos peines



L'AMO rend hommage aujourd'hui à ses deux amis disparus au cours de 2003.

Françoise Mabon, épouse de Gilles, nous a quittés mi-juillet et Gilbert Ménard trois mois plus tard.

Françoise œuvrait dans de nombreux domaines, elle suivait les manifestations du Jardin Botanique et du Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes, de la Sté d'Études Scientifiques d'Angers, et, à l'AMO, elle nous accompagnait lors des sorties automnales avec son inséparable "Petit BON". Elle participait chaque année au salon de la Beaujoire en présentant notamment sa collection de géastres et avait

collaboré activement avec son mari et Pascal Ribollet à l'inventaire mycologique de la vallée du Gesvre, publié en 2003 dans nos cahiers (N°15).

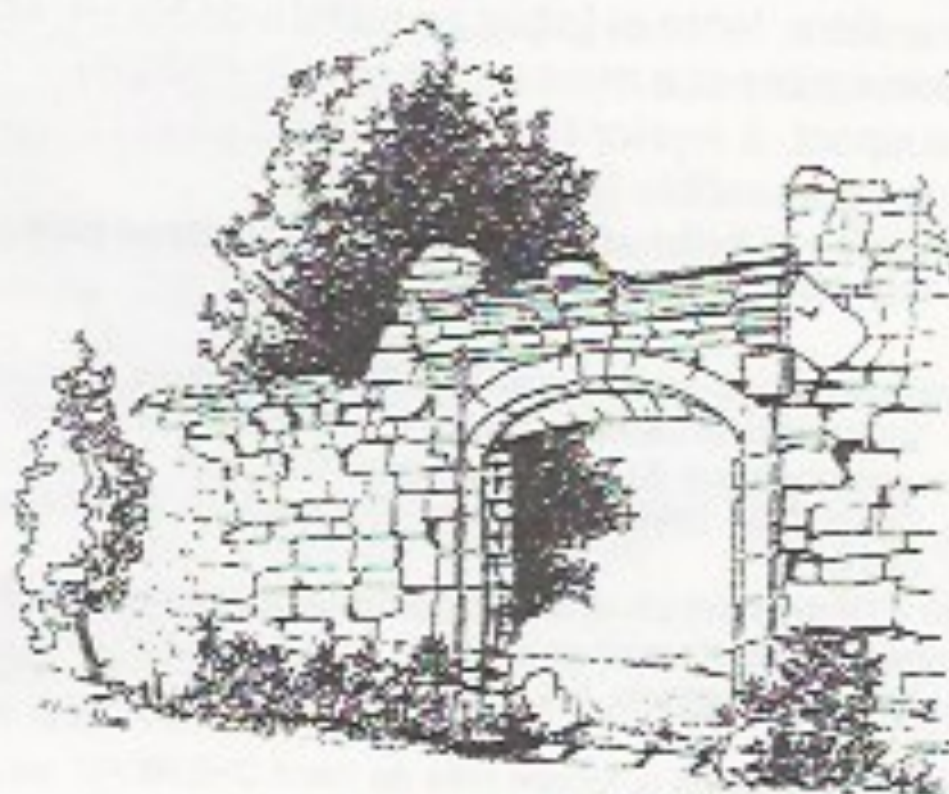


Gilbert avait également de multiples passions : les papillons, les minéraux et l'Afrique, continent qui le fascinait et sur lequel il voyageait régulièrement. Président de la section mycologique de Boussay, il prolongeait avec enthousiasme le rayonnement de l'AMO dans ce coin du département. Sollicités par les élèves du Lycée Agricole Charles Péguy de Gorges, nous avons passé avec Gilbert une agréable journée, le 23.03.2003, au Salon de l'Environnement de

Clisson. Il rêvait de fêter les 30 ans de sa section (créée en 1973, rattachée à l'AMO en 1975) lors de l'exposition prévue en octobre 2003 à Boussay. La maladie en décida autrement.

Françoise, Gilbert, vous nous manquez, vous nous manquerez ; vous resterez dans nos mémoires.

R.C.



UN LACTAIRE PEU COMMUN DANS L'OUEST

René Chéreau – 18 rue de la Guerche – 44830 BRAINS

Lactarius pallidus Persoon : Fries (Lactaire pâle)

Récolte du 28 septembre 2003 en forêt de Chandelais ; près de BAUGÉ (Maine et Loire)

Deux récoltes d'une dizaine d'exemplaires chacune, distantes de quelques centaines de mètres dans le fossé de la route forestière longeant la parcelle N° 35 entre le carrefour du Prépotin, et la sortie de la forêt (MEN 1621D) sous hêtres principalement, mêlés de quelques autres feuillus.

Chapeau de 5 à 12 cm, convexe aplati, puis à dépression centrale en entonnoir, chamois crème rosâtre, parfois roussâtre.

Lames adnées à subadnées, blanches à crème pâle, brièvement décurrentes, relativement serrées.

Stipe : 6-10 x 2-3 cm, creux, fragile, cylindrique aminci à la base, subconcolore au chapeau.

Chair épaisse, blanche puis roussâtre, compacte.

Lait blanc âcre à poivré, immuable, non abondant, solidifié en gouttelettes sur les lamelles.

On relève dans la littérature :

Spores elliptiques, 8-10 x 6-7 µm., traversées d'un réseau lâche de crêtes d'épaisseur variée. Sporée ocre pâle légèrement nuancé de saumon.

Habitat : - surtout associé aux bouleaux et aux hêtres – Occasionnel (R. Phillips)

- en général dans les hêtraies calcaires (A. Marchand – 534)

Réaction : - négative au KOH sur la chair, le chapeau ou le lait (M.-T. Basso)

- gris verdâtre, lente et faible au sulfate de fer (A. Marchand)

Comestibilité : - comestible cuit mais médiocre (R. Phillips)

- suspect, à rejeter (A. Marchand)

- non comestible (M.-T. Basso)

C'est un champignon à rechercher et à confirmer sur zone calcaire, dans l'Ouest.

Bibliographie :

BASSO M.T., 1999 – *Lactarius, Fungi Europaei*. Vol. 7. Ed. Mykoflora, Alassio, 848 p.

BASSO M.T., 2000 – *Sull'identità di Lactarius illyricus*. Bull. FAMM 18 :15-19.

BON M., 1980 – *Clé monographique du Genre Lactarius*. Doc. Myc. X(40) :1-85.

COURTECUISSE R., DUHEM B., 1994 – *Guide des Champignons de France et d'Europe*. Delachaux et Niestlé, Lausanne, 480 p.

MARCHAND A., 1980 – *Lactaires et pholiotés, Champignons du Nord et du Midi*. T.6. Sté Mycologique des Pyrénées Méditerranéennes, Perpignan, 292 p.

PHILLIPS R., 1961 – *Les Champignons*. Ed. Solar, 288 p.

Photos disponibles d'exemplaires de la récolte près de René CHEREAU ou Jean-Louis MAILLARD -

« Spores d'altitude » : les espèces nivicoles de myxomycètes

Pascal Ribollet – 8, avenue François Besson – 1217 Meyrin (Suisse)

Résumé : l'auteur présente brièvement la notion d'espèce nivicole chez les Myxomycètes, ainsi que les principaux genres de myxomycètes auxquels ces espèces appartiennent.

Mots Clé : Myxomycètes, nivicoles

La prospection des espèces nivicoles de myxomycètes ? C'est comme le ski en plein été : un plaisir hors saison, presque un luxe. Au privilège de voir des espèces souvent spectaculaires, s'ajoute celui de commencer les prospections dès la fin de l'hiver, au sortir d'une longue période de sevrage. Pour ne rien gâcher, c'est un vrai foisonnement d'espèces auquel on assiste certaines années, lorsque les conditions sont favorables.

L'étude de ce cortège d'environ 80 taxa, qui ne se développent que sous la neige fondante ou à proximité, est assez récente : la notion d'espèce nivicole -ou nivale- a été introduite par le naturaliste vaudois Charles Meylan (1868-1941). La recherche actuelle se poursuit avec, pour les Alpes françaises, des mycologues spécialistes de la question comme Marianne Meyer (dont l'herbier est riche d'environ 15 000 échantillons nivicoles !), Jean Bozonnet ou Michel Poulain.

Conditions du développement des myxomycètes nivicoles

Meylan a constaté la nécessité d'un minimum d'environ trois mois d'enneigement pour qu'apparaissent les fructifications. Il s'agit là d'une condition fondamentale.

Une conséquence de cette exigence d'un enneigement durable est la restriction des terrains de prospection. Sauf exception, l'enneigement ne perdure pas trois mois en plaine ; de telles conditions ne se rencontrent même que rarement en dessous de 900 mètres d'altitude. Mais à mesure que le printemps s'avance et que la neige recule, on peut prospecter de plus en plus haut, jusqu'au-delà de 2000 mètres et pratiquement jusqu'en juillet.

Par ailleurs, les myxomycètes nivicoles sont présents dans le monde entier, puisqu'il est établi qu'ils croissent dans toutes les régions montagneuses et arctiques du globe. La plupart des espèces semblent cosmopolites : certaines,

décrites du Jura ou de Savoie, ont été retrouvées en Islande, en Alaska ou en Sibérie !

De ce fait, et compte tenu de leur sensibilité aux hivers sans neige ou aux déneigements précoces, on peut imaginer en faire des indicateurs du fameux réchauffement climatique. Il faudrait pour cela poursuivre les recherches sur la répartition et les préférences écologiques de ces myxomycètes, et mettre au point des sondes moléculaires afin de pouvoir repérer leur présence directement dans le sol.

Concernant leur développement proprement dit, on peut remarquer l'extrême résistance des spores de ces espèces, dont la plus grande partie du cycle (germination de la spore, stade amibe ou flagellé, formation du plasmode) se déroule entièrement sous la neige. Les myxomycètes nivicoles se nourrissent des bactéries présentes sous le manteau neigeux, et se développent au contact de l'eau de fonte qui ruisselle au sol. Il faut dire que tous les myxomycètes - et pas seulement les espèces nivicoles - sont adaptés à l'eau, grâce au flagelle que peuvent développer si nécessaire les amibes, lesquelles sont alors capables d'évoluer dans un milieu liquide. Une fois dans un environnement humide mais pas liquide, le flagelle se rétracte.

Egalement, et comme l'avait déjà noté Meylan, l'ensoleillement est un facteur important de la croissance des myxomycètes nivicoles : les récoltes abondantes ont lieu sur des pentes herbeuses bien exposées, à l'orée de bois ou dans des clairières, plutôt que dans d'obscurs sous-bois.

Enfin, beaucoup d'espèces s'accommodent de substrats variés et poussent aussi bien en forêt qu'en lisière ou dans les prairies. Herbes, tiges (en particulier myrtilliers, framboisiers...) et bois divers peuvent être colonisés. Comme dans le cas d'autres espèces de myxomycètes, il doit être possible de trouver des fructifications installées sur des matériaux artificiels, comme le plastique, pourvu que les plasmodes y aient rencontré suffisamment de bactéries pour se développer. Bien entendu, les trouvailles se font à des distances variables des plaques de neige - jusqu'à plusieurs mètres - selon la rapidité de la fonte. Lorsque la neige disparaît, les myxomycètes qu'elle dévoile sont en principe déjà formés.

En revanche, impossible de « tricher » car, contrairement aux autres myxomycètes, les nivicoles n'ont jamais pu être cultivés en laboratoire, les conditions si particulières de leur développement n'ayant pu encore être reproduites.

Présentation des genres de myxomycètes les plus riches en espèces nivales

- Lamproderma Root. (littéralement « peau étincelante », à cause de son aspect irisé) est le genre le plus riche en espèces nivales. Certains taxa sont des espèces collectives en cours d'étude, comme *L. ovoideum* Meyl. ou *L. atrosporum* Meyl. (le « complexe » *atrosporum* renferme actuellement une

quinzaine de variétés très proches, séparées entre elles sur la base de critères issus de l'observation des spores). Le critère déterminant pour dissocier les *Lamproderma* nivicoles est le périidium (couche externe de la partie fructifère du myxomycète). Il peut être fugace ou persistant, uniformément irisé ou maculé de taches sombres, ou encore parsemé de paillettes...

- *Diderma* Pers. : « double peau », à cause du périidium formé de deux couches - et même parfois trois -. L'aspect de ces couches est déterminant : friable ou cartilagineux, il distribue les deux sous-genres. Leur degré de cohésion entre elles doit également être pris en compte. Une bonne demi-douzaine de *Diderma* sont des espèces nivicoles, soit environ un dixième du total des espèces connues de ce genre.
- *Lepidoderma* de Bary : « peau à écailles » ; fait penser aux Lépidoptères quand on observe le périidium et ses écailles. *Lepidoderma chailletii* Rost en est un exemple dont les écailles du périidium font penser à des grains de sable agglutinés.
- D'autres genres de myxomycètes renferment des espèces nivicoles, tels que *Didymium* Schrad., *Physarum* Pers., ou encore *Diacheopsis* Meyl.

J'ai pu, entre avril et juin 2003, dans la partie du Jura qui environne le bassin genevois, récolter au total 12 espèces de myxomycètes nivicoles, dont 6 de *Lamproderma*, 4 de *Diderma*, 1 de *Lepidoderma* et 1 de *Diacheopsis*. Ces récoltes ont toutes eu lieu entre 1100 et 1600 mètres d'altitude.

Cette année, après des débuts prometteurs, une chute de neige tardive vient de mettre fin (provisoirement !) à mes prospections... Cette neige éphémère n'apportera rien de plus, et il faudra attendre sa disparition, puis le redémarrage de la fonte du manteau neigeux de cet hiver pour de nouvelles trouvailles.

Cependant, ce début de saison m'a permis de récolter en bon nombre une espèce intéressante, *Lamproderma pulveratum*, décrite en 1991 par Marianne Meyer et Michel Poulain. Cette espèce est en général saupoudrée de paillettes blanches incluses dans la structure calcaire du périidium. Les paillettes ayant une taille de l'ordre de 100 x 10 µm, ce caractère est immédiatement perceptible sous une forte loupe. Plusieurs récoltes de ce *Lamproderma* ont été faites dans le Jura, à 1300 mètres d'altitude, sur des tiges mortes de plantes mais également sur des herbes encore vertes.

... Vivement le redoux !

Remerciements à Anne-Marie Fiore (Société Mycologique de Genève), pour les informations aimablement fournies.

PEN-BRON

René CHÉREAU 16 rue de la Guerche 44830 BRAINS



Le Paradis et l'Enfer

Presqu'île s'enfonçant dans l'Océan, prolongeant un paysage de marais salants, recouverte de mousses, de lichens, de fougères et de pins, jardin d'Eden durant l'été, abritant les disciples d'Adam et Eve, où chacun se met à l'aise sur un territoire oublié des falaises. Camp retranché entouré de grillage, où une peuplade inquiétante montre son nez lorsque l'automne paraît : les champignons. Des champignons oui ! mais pas n'importe lesquels : des Toxiques ou pire, des MORTELS.

Leur reine est bien là, rayonnante, silencieuse sous sa parure de dentelle déchirée recouvrant son chapeau qui arbore des couleurs argentées, vertes, ou jaunes aux multiples facettes. Debout, majestueuse, inquiétante, entourée de ses petits et de sa famille, elle est prête à condamner celui qui, d'aventure, se pencherait pour la cueillir ; il ne s'en relèverait pas ! j'ai nommé : *Amanita phalloïdes*.

Ses proches ne sont pas en reste : l'élégante *pantherina*, sur son pied blanc, voilée de broderies et festons, revêtue de sa livrée aux couleurs d'automne, *muscaria*, telle qu'immortalisée dans les livres d'enfants, coiffure rouge ponctuée de granules blancs, son port princier parmi les fougères force l'admiration, et encore *junquillea*, narcissique sous son chapeau d'or ; toutes peuvent entraîner de sérieux déboires en cas d'ingestion et causer bien du remord.

Tout proche, émergeant de la mousse, chapeau hérissé d'aiguilles de pins, ses couleurs vert, jaune à jaune doré en font un sosie pourtant recherché par le mycophage depuis des lustres pour son goût délicat : c'est *Tricholoma auratum* résident qui abonde en ces lieux ; petit lutin des sables marins, il se met à mordre lui aussi prenant exemple sur sa suzeraine. Décrié depuis quelque temps, ce fier

chevalier a, depuis, semé le doute chez ses partisans ; la peur s'est installée dans les esprits car les dégâts causés par ce félon ont écarté de son chemin les plus téméraires.

Non loin de là, cachées sous les fougères, de petites têtes brunes ou rouges, couleur de sang sous le bonnet, regardent passer ces curieux deux-pattes armés de paniers et de couteaux, prêts à tout pour satisfaire leur appétit ; mais là encore, danger ! Ces petits guerriers n'en sont pas à leur coup d'essai pour semer la désolation dans le camp des humains ; il leur en faut toujours plus aux *Cortinarius sanguineus*. Eux aussi ont une grande famille à nourrir, les cousins *semisanguineus*, très nombreux étalent leurs couleurs chatoyantes, *cinnamomeus* ou encore *cinnamomeoluteus* ne sont pas là pour nous épargner et guettent le moindre signe pour mieux nous saigner.

Et ce n'est pas fini ; tapies sous les aiguilles de pins, les *Galerina autumnalis*, *unicolor* ou *marginata* ne font pas non plus dans la désinvolture. Moins connues, plus effacées, elles font peu parler d'elles, mais le risque est grand pour nous, pauvres mortels, si nous étions tentés de les prendre pour d'aimables pholiotés changeantes, qui au gré du vent des vacances, dépaysées par les senteurs marines, auraient muté leur qualité culinaire ; quelques grammes consommés et... c'est le naufrage.

Les *Inocybes* ne sont pas en reste, tapissant le sol par dizaines, ils peuvent en faire plier plus d'un. Ça et là disséminés au creux des mousses, près des lichens, ils attendent leur tour, accompagnés d'Hébélomes (autres faux amis) pour qui viendra les confondre avec des mousserons ou agarics. Des *Clitocybes* ne sont pas loin : *cerussata*, *dealbata*, *phyllophila*, *rivulosa*, ... Le blanc immaculé de leur habit tranche dans la verdure ; ils sont tentants, craquants, mais méfiez-vous car leur poison est redoutable et condamne l'imprudent, au mieux, à un séjour à l'hôpital...

De loin en loin, sur des souches de pins, apparaissent *Paxillus atrotomentosus* dont le magnifique pied de velours noir attire le regard, mais qu'il vaut mieux laisser tranquille, ainsi que son demi-frère, au bord d'une clairière, *Paxillus involutus*, un peu moins engageant et qui a fait ses preuves pour vous envoyer dans un autre monde.

Plus loin, la dune s'étale de la pinède à la mer, balayée par les vents ; cette langue de sable abrite un grand nombre de petites espèces où les Lépiotes sont dans leur royaume : *Lepiota bruneolilacea*, *cristata*, *griseovirens* ou *pseudohelveola* s'offrent au choix. Les promeneurs ne s'arrêteront sans doute pas pour les cueillir, fort heureusement. Et l'on évitera de croire qu'elles peuvent grandir pour devenir adultes, au point de les confondre avec leurs aînées *procera* ou *excoriata* ; la confusion ne pardonnerait pas.

Même les Russules se font complices, et si elles sont inoffensives, l'âcreté ou l'amertume de leur chair décourage plus d'un gastronome ; *drimeia*, *torulosa*, *amara* ou encore *xerampelina*, à la senteur de crustacés, pour ne parler que d'elles, ne sont pas des plus goûtées ; les quelques autres ne valent guère mieux.

Que dire du reste ? Où sont les comestibles ? Oh ! bien sûr il s'en trouve, peu nombreux et rarement engageants, tel le *Lactarius deliciosus*, assez mal nommé, mais acceptable pour ne pas rentrer bredouille. La famille Bolet, représentée par les *Suillus* n'inspire pas vraiment confiance : *bovinus*, *granulatus* et *bellinii* court

sur pied, tous assez gluants ; ils peuvent causer quelques désagréments qui n'encourageront pas leur consommation. Seul *luteus*, la nonette voilée, mérite un rien d'intérêt. Quelques *Gomphidius roseus* ou *viscidus* les accompagnent de manière éparse. L'amateur s'arrêtera-t-il si son estomac se fait exigeant ? Parfois, au détour d'un sentier, au sommet d'un monticule de sable, surgissent des chapeaux gris, plus sombres, presque noirs, aux lamelles grises ; c'est la colonie des « Petits gris », les *Tricholoma triste*, *myomyces* ou *terreum* ; ce sont certainement les seigneurs de ces lieux ; leur goût délicat, parfumé, incite à la dégustation.

Dans ce décor enchanteur, les étoiles ne sont pas loin, mais ce n'est pas en levant les yeux que l'on peut les observer. Le rêve est là, à nos pieds ; les astres se promènent parmi les brindilles de conifères ; fins, élégants, déployant leurs ailes, ce sont les *Geaster* : *minimum*, *nanum*, *pectinatum*, *fornicatum* ou *pseudolimbatum* ; ils nous font des clin d'œil ces charmants petits bonshommes mais, hélas ! il est temps de rentrer. C'est la fin du parcours, de cette balade en ce lieu idyllique offrant au promeneur un havre de paix et de dépaysement.

Pourtant, tout au bout de cette bande de terre, un autre monde existe. Le centre hélio marin, merveille d'architecture et de douceur, accueille en son sein la douleur d'enfants et d'adultes affligés par des handicaps de naissance ou des blessures accidentelles. Il leur faut bien du courage pour supporter leur misère, mais nul cri ou plainte ne s'élève ; leurs sourires épanouis sont la plus belle des récompenses pour les personnels dévoués à leurs souffrances.

Bibliographie :

Agaricales de la côte Atlantique de M. BON

Flore mycologique de PEN-BRON. A. BEGUET

Inventaire mycologique Bois privé de Pen-Bron - 1999 à 2003 C. SICARD, E. LE BRETON & AMO

Photos R.Chéreau



INVENTAIRE MYCOLOGIQUE

Forêt de Pen-Bron

Commune de La Turballe

Gilbert Ouvrard - 33 rue des Babeaux - 44150 St Géréon

Depuis l'automne 1999, un inventaire, le plus exhaustif possible, est réalisé dans la partie privée de la Forêt de Pen-Bron, côté océan par les agents de la Maison de l'Environnement de La Turballe, en collaboration avec le Groupe Mycologique Nazairien et l'Association Mycologique de l'Ouest.

Ces relevés sont le résultat de prospections organisées en octobre-novembre par les dits agents, avec le soutien de quelques mycologues des sociétés précitées et d'herborisations faites dans le cadre des Journées de l'Estuaire.

Nous y intégrons également les relevés 1999-2003 faits par la section des Pays de Retz de l'A.M.O.

Les espèces recensées sur la période 1968-1981 sont issues d'articles publiés dans le Bulletin de la Société des Sciences Naturelles de l'Ouest de la France (tome LXXII, 1974 et suppl. H. S. 1980) "Contribution à l'étude de la flore mycologique de la presqu'île de Pen-Bron" par A. Béguet, "Excursions mycologiques en presqu'île de Pen-Bron" par A. Béguet et "Géastres de Pen-Bron" par J. Boiffard.

Dans l'article ci-dessus, Jacques Boiffard écrit : "Pen-Bron apparaît donc comme un lieu favorable à la croissance des Géastres puisque 5 espèces, dont une fort rare et peu connue en Europe occidentale s'y trouvent réunies sur un espace de quelques hectares".

Depuis cette publication, d'autres Géastres ont été trouvés sur ce site :

***G. fornicatum*, *G. rufescens* et *G. saccatum* fo. *parvulum*.**

Vraisemblablement, d'autres espèces réparties sur la côte atlantique restent à découvrir. Voir "Les Gastéromycètes épigés dans les Pays de la Loire" par J. Momand, Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Anjou, 1995, 15, 93-110.

Sont notées également les positions par rapport à la liste rouge de Loire-Atlantique (L/Atl) et celle des Pays de Loire (P/Loire) établies en 2001.

Niv. I, Cat. 0 : Espèces considérées comme éteintes (non revues depuis 1980).

Niv. I, Cat. 1 : Espèces menacées d'extinction.

Niv. I, Cat. 2 : Espèces fortement menacées.

Niv. I, Cat. 3 : Espèces menacées.

Niv. II, Cat. 4 : Espèces potentiellement menacées ou vulnérables.

Niv. II, Cat. 5 : Espèces sensibles.

INVENTAIRE MYCOLOGIQUE DE PEN BRON

Gilbert Ouvrard 33 rue des Babeaux 44150 St Géréon

Genre	Espèce	Autorités	L/Al	P/Loire	1968-1981	1999-2003
AGARICALES						
Agaricus	arvensis	Sch.				X
Agaricus	bernardii	(Quélet) Sacc.			X	
Agaricus	bitorquis	(Quélet) Sacc.				X
Agaricus	boisseletii	Heinemann	N.II, C.5			X
Agaricus	comtus	Fr.		N.I, C.2		X
Agaricus	cupreobrunneus	(J. Schaeff. & Ster ex Moell.) Pilát		N.I, C.2		X
Agaricus	cupressicola	Bon & Grilli				X
Agaricus	devoniensis	Orton	N.II, C.5		X	X
Agaricus	haemorrhoidarius	Schulzer				X
Agaricus	impudicus	(Rea) Pilát				X
Agaricus	kolerionensis	(Bon) Bon			X	
Agaricus	malcolms	Moell.			X	X
Agaricus	menieri	Bon			X	X
Agaricus	phaeolepidotus	(Moell.) Moell.	N.II, C.5	N.II, C.5		X
Agaricus	porphyrixon	Orton	N.II, C.4	N.I, C.1		X
Agaricus	purpurellus	(Moell.) Moell.			X	
Agaricus	romagnesii	Wasser				X
Agaricus	semotus	Fr.			X	X
Agaricus	silvaticus	Sch. : Fr.				X
Agaricus	spissicaulis	Moell.			X	
Agaricus	sylvicola	(Vitt.) Sacc.				X
Agaricus	variegans	Moell.			X	X
Agaricus	xanthoderma	Genev.			X	X
Agaricus	xanthoderma var. lepiotoides	Maire				X
Coprinus	disseminatus	(Pers. : Fr.) Gray				X
Echinoderma	carinii	(Bres.) Bon	N.II, C.5			X
Echinoderma	hystrix	(Moell. & Lge) Bon				X
Lepiota	alba	(Bres.) Sacc.	N.II, C.5			X
Lepiota	brunneolilacea	Bon & Boiffard	N.II, C.5			X
Lepiota	castanea	Quélet				X
Lepiota	cristata	(Boit. : Fr.) Kummer				X
Lepiota	griseovirens	Maire	N.II, C.4	N.I, C.3		X
Lepiota	laevigata	(Lange) Rea				X
Lepiota	loquinii	Bonbon	N.II, C.4			X
Lepiota	ochraceodisca	Bon				X
Lepiota	oreadiformis	Vel.			X	
Lepiota	pallida	Loq. ex Bon & Cand.			X	
Lepiota	pseudohelvetica	Kühner ex Hora				X

INVENTAIRE MYCOLOGIQUE DE PEN BRON

Gilbert Ouvrard 33 rue des Babeaux 44150 St Géréon

Genre	Espèce	Autorités	L/Al	P/Loire	1968-1981	1999-2003
AGARICALES						
Agaricus	arvensis	Sch.				X
Agaricus	bernardii	(Quélet) Sacc.			X	
Agaricus	bitorquis	(Quélet) Sacc.				X
Agaricus	boisseletii	Heinemann	N.II, C.5			X
Agaricus	comtus	Fr.		N.I, C.2		X
Agaricus	cupreobrunneus	(J. Schaeff. & Ster ex Moell.) Pilát		N.I, C.2		X
Agaricus	cupressicola	Bon & Grill				X
Agaricus	devoniensis	Orton	N.II, C.5		X	X
Agaricus	haemorrhoidarius	Schulzer				X
Agaricus	impudicus	(Rea) Pilát				X
Agaricus	kolerionensis	(Bon) Bon			X	
Agaricus	maleolens	Moell.			X	X
Agaricus	menieri	Bon			X	X
Agaricus	phaeolepidotus	(Moell.) Moell.	N.II, C.5	N.II, C.5		X
Agaricus	porphyrixon	Orton	N.II, C.4	N.I, C.1		X
Agaricus	purpurellus	(Moell.) Moell.			X	
Agaricus	romagnesii	Wasser				X
Agaricus	semotus	Fr.			X	X
Agaricus	silvaticus	Sch. : Fr.				X
Agaricus	spissicaulis	Moell.			X	
Agaricus	syvicola	(Vitt.) Sacc.				X
Agaricus	variegans	Moell.			X	X
Agaricus	xanthoderma	Genev.			X	X
Agaricus	xanthoderma var. lepiotoides	Maire				X
Coprinus	disseminatus	(Pers. : Fr.) Gray				X
Echinoderma	carinii	(Bres.) Bon	N.II, C.5			X
Echinoderma	hystrix	(Moell. & Lge) Bon				X
Lepiota	alba	(Bres.) Sacc.	N.II, C.5			X
Lepiota	brunneodilataea	Bon & Boiffard	N.II, C.5			X
Lepiota	castanea	Quélet				X
Lepiota	cristata	(Bolt. : Fr.) Kummer				X
Lepiota	griseovirens	Maire	N.II, C.4	N.I, C.3		X
Lepiota	laevigata	(Lange) Rea				X
Lepiota	locquinii	Borbon	N.II, C.4			X
Lepiota	ochraceodisca	Bon				X
Lepiota	oreadiformis	Vel.			X	
Lepiota	pallida	Loos. ex Bon & Cand.			X	
Lepiota	pseudohelvetica	Kühner ex Hora				X

Lepiota	pseudohelveola var. sabulosa	Bon				X
Lepiota	sublaevigata	Bon & Boiffard				X
Leucoagaricus	arenicola	Bon & Boiffard			X	
Leucoagaricus	carneifolius	(Gillet) Wasser			X	
Leucoagaricus	cinerascens	(Quélet) Bon & Boiffard				X
Leucoagaricus	cinereoflavus	(Barb.) Bon & Boiffard	N.II, C.4	N.II, C.4		X
Leucoagaricus	griseoflavus	(Bon) Bon & Migl.	N.II, C.4			X
Leucoagaricus	holosericeus	(Fr.) Moser			X	
Leucoagaricus	holosericeus var. melaleucoides	ad. int.			X	
Leucoagaricus	leucothites	(Vitt.) Wasser			X	X
Leucoagaricus	littoralis	(Merier) Bon & Boiffard	N.II, C.5			X
Leucoagaricus	macrorrhizus	(Loq.) ex Horak			X	
Leucoagaricus	melanotrichus	(Malq. & Bert.) Trimbach		N.II, C.4		X
Leucoagaricus	subvolvatus	(Malq. & Bertault) Contu				X
Leucocoprinus	brebissonii	(Godey) Loq.	N.II, C.5			X
Macrolepiota	excoriata	(Sch. : Fr.) Wasser	N.II, C.5		X	
Macrolepiota	procera	(Scoop. : Fr.) Singer			X	
Macrolepiota	psammophila	Guinberteau				X
Macrolepiota	rhacodes	(Vitt.) Singer			X	X
Macrolepiota	rhacodes var. bohémica	(Wich.) Bellu & Lanzoni				X
Psathyrella	conopilus	(Fr. : Fr.) Pears. & Dennis				X
-						
AMANITALES						
Amanita	citrina	(Sch. : Fr.) Gray				X
Amanita	citrina var. alba	(Price) Quélet & Bat.				X
Amanita	dunensis	(Heim) ex Bon & Andary	N.II, C.4		X	X
Amanita	fulva	(Sch. : Fr.) Fr.				X
Amanita	gemma	(Fr.) Bertillon				X
Amanita	gemma fo. exannulata	Lange				X
Amanita	muscaria	(L. : Fr.) Pers.			X	X
Amanita	muscaria fo. aureola	(Kalkbrenner) Vesely			X	X
Amanita	pantherina	(De Cand. : Fr.) Krombh.			X	X
Amanita	phalloides	(Fr. : Fr.) Link			X	X
Amanita	phalloides var. alba	(Vitt.) Vesely				X
Amanita	rubescens	(Pers. : Fr.) Gray				X
Amanita	singeri	Bas				X
Amanita	spissa	(Fr.) Kummer				X
Limacella	ilinita	(Fr. : Fr.) Murril		N.I, C.2	X	
Limacella	ilinita var. ochraceo-rosea	Béguet & Bon	N.II, C.5		X	X
-						
CORTINARIALES						
Agrocybe	pediades	(Fr. : Fr.) Fayod				X
Agrocybe	pusiola	(Fr. : Fr.) Heim				X
Anellaria	semiovata	(Sow. : Fr.) Pearson & Dennis		N.II, C.4		X
Bolbitis	vilelinus	(Pers.) Fr.			X	
Cortinarius	aculus	(Pers. : Fr.) Fr.				X

Cortinarius	acutus var. striatulus	Hry			X	
Cortinarius	alboviolaceus	(Pers. : Fr.) Fr.	N.II, C.5			X
Cortinarius	anomalus	(Fr. : Fr.) Fr.				X
Cortinarius	argentatus	(Pers. : Fr.) Fr.				X
Cortinarius	bivelus	(Fr. : Fr.) Fr.			X	
Cortinarius	caninus	(Boll. : Fr.) Fr.				X
Cortinarius	castaneus	(Bull. : Fr.) Fr.			X	
Cortinarius	cinnamomeolutes	Hry			X	
Cortinarius	cinnamomeolutes	Orton	N.II, C.5		X	X
Cortinarius	cinnamomeus	(L. : Fr.) Gray	N.II, C.5			X
Cortinarius	croceus	(Sch.) Britz.	N.II, C.4	N.I, C.3		X
Cortinarius	deciplens	(Pers. : Fr.) Fr.			X	
Cortinarius	epsomlensis	Orton			X	
Cortinarius	erythrinus	(Fr.) Fr.			X	
Cortinarius	evernius	(Fr. : Fr.) Fr.				X
Cortinarius	fasciatus	(Scep.) Fr.			X	
Cortinarius	hemitrichus	(Pers. : Fr.) Fr.				X
Cortinarius	impennis	Fr.				X
Cortinarius	meleopallens	(Fr.) Lange			X	
Cortinarius	mucosus	(Bull.) Kickx	N.I, C.3	N.I, C.3	X	X
Cortinarius	obtusus	(Fr. : Fr.) Fr.				X
Cortinarius	palaceus	(Weinm.) Fr.				X
Cortinarius	pratensis	Bon & Gaugué			X	
Cortinarius	purpurascens	(Fr. : Fr.) Fr.			X	
Cortinarius	sanguineus	(Wulf. : Fr.) Gray	N.II, C.5	N.II, C.5		X
Cortinarius	sariosus	(Fr. : Fr.) Fr.	N.II, C.4	N.II, C.5		X
Cortinarius	semisanguineus	(Fr. : Fr.) Gillet	N.II, C.5	N.II, C.4		X
Cortinarius	trivialis	Lange			X	
Cortinarius	umidicola	(Kauffm.) Kauffm.			X	
Cortinarius	vitellinipes	Secc.			X	
Galerina	autumnalis	(Peck) Smith & Singer				X
Galerina	laevis	(Pers.) Singer				X
Galerina	marginata	(Batsch) Kühner				X
Galerina	uncialis	(Britz.) Kühner	N.II, C.5			X
Galerina	unicolor	(Fr.) Singer			X	X
Gymnopilus	hybridus	(Sow. : Fr.) Maire			X	X
Gymnopilus	penetrans	(Fr. : Fr.) Murrill				X
Gymnopilus	spectabilis	(Fr. : Fr.) Smith			X	X
Hebeloma	album	Peck				X
Hebeloma	anthracophilum	Maire				X
Hebeloma	crustuliniforme	(Bull.) Quélet	Quélet		X	X
Hebeloma	cylindrosporum	Romagn.			X	X
Hebeloma	mesophaeum	(Pers.) Quélet				X
Hebeloma	mesophaeum var. cremeovelatum	Bon & Quadr.				X
Hebeloma	ochroalbidum	Bohus	N.II, C.4			X
Hebeloma	pallidoluctuosum	Gröger & Zschieschang				X
Hebeloma	pusillum	Lange	N.II, C.4		X	X
Hebeloma	sacchariolens	Quélet				X
Hebeloma	sinapizans	(Paulet) Gillet				X

Hypoholoma	ericacum	(Pers. : Fr.) Kühner	N.II, C.5	N.II, C.4			X	X
Hypoholoma	fasciculare	(Huds. : Fr.) Kummer					X	X
Inocybe	agardhii	(Lund.) Orton						X
Inocybe	agardhii fo. arenaria	Bon						X
Inocybe	arenicola	(Heim) Bon						X
Inocybe	asterospora	Quélet						X
Inocybe	dulcamara	(Alb. & Schw.) Kummer					X	
Inocybe	euthes	(Berk. & Br.) Sacc.						X
Inocybe	griseolilacina	Lange						X
Inocybe	halophila	Heim					X	
Inocybe	heimii	Bon					X	X
Inocybe	lacera	(Fr. : Fr.) Kummer	N.II, C.4				X	X
Inocybe	mixtilis	(Britz.) Sacc.						X
Inocybe	tarda var. sabulosa	Beller & Bon						X
Inocybe	umbrina	Bres.						X
Panaeolus	dunensis	Bon & Courtec.	N.II, C.4					X
Pholiota	graminis	(Quélet) Singer					X	
Pholiota	highlandensis	(Peck) Smith & Hesler						X
Psilocybe	inquilina	(Fr. : Fr.) Bres.						X
Psilocybe	luteonitens	(Vahl. : Fr.) Parker-Rhodes	N.I, C.0	N.I, C.0			X	
Psilocybe	montana	(Pers. : Fr.) Kummer					X	X
Stropharia	coronilla	(Bull. : Fr.) Quélet					X	X
-								
ENTOLOMATALES								
Clitopilus	prunulus	(Scop. : Fr.) Kummer						X
Entoloma	conferendum	(Britz.) Noordeloos						X
Entoloma	depluens	(Batsch : Fr.) Hesler	N.I, C.2					X
Entoloma	hirtipes	(Schum. : Fr.) Moser						X
Entoloma	rosaceum	(Longyear) Hesler						X
Entoloma	sericeum	(Bull. : Fr.) Quélet						X
Rhodocybe	alutacea	Singer	N.II, C.4					X
Rhodocybe	fallax	(Quélet) Singer	N.II, C.4	N.II, C.4				X
Rhodocybe	malençonii	Pacioni & Lall	N.II, C.5					X
Rhodocybe	ochraceopalida	Ballerio & Contu						X
-								
PLUTEALES								
Pluteus	boudieri	Orton						X
Pluteus	brunneoradiatus	Bonnard						X
Pluteus	cervinus	(Sch.) Kummer					X	X
Volvariella	gloiocephala	(De Cand. : Fr.) Boeckhout & Enderle					X	X
-								
TRICHOLOMATALES								
Armillaria	galica	Marxmüller & Romagn.						X
Arrhenia	spathulata	(Fr. : Fr.) Redhead	N.II, C.5	N.II, C.5				X
Calocybe	tyloxantha var. occidentalis	Bon	N.II, C.4				X	
Campanella	caccia	Romagn.						X
Clitocybe	cerussata	(Fr. : Fr.) Kummer						X
Clitocybe	dealbata	(Sow. : Fr.) Kummer					X	X

Clitocybe	geotropa	(Bull. : Fr.) Quélet				X
Clitocybe	graminicola	Bon				X
Clitocybe	leucodiatreta	Bon				X
Clitocybe	odora	(Bull. : Fr.) Kummer				X
Clitocybe	phylophila	(Pers. : Fr.) Kummer				X
Clitocybe	rinulosa	(Pers. : Fr.) Kummer			X	X
Clitocybe	vibecina	(Fr. : Fr.) Quélet			X	X
Collybia	amaritae	(Batsch) Kreisel			X	X
Collybia	butyracea	(Bull. : Fr.) Kummer			X	
Collybia	crocei	(Bres.) Arnold				X
Collybia	dryophila	(Bull. : Fr.) Kummer			X	
Collybia	fusipes	(Bull. : Fr.) Quélet				X
Collybia	maculata	(Alb. & Schw. : Fr.) Kummer			X	
Collybia	tuberosa	(Bull. : Fr.) Kummer			X	X
Crinipellis	scabellus	(Alb. & Schw. : Fr.) Murril			X	X
Cuphophyllus	grossulus	(Pers.) Bon	N.II, C.4			X
Cuphophyllus	russosporiaceus	(Berk. & Miller) Bon	N.I, C.3	N.I, C.3	X	X
Cystoderma	amianthinum	(Scop.) Fayod				X
Cystoderma	fallax	Smith & Singer			X	
Flammulina	velutipes	(Curt. : Fr.) Karsten			X	
Gamundia	pseudoclusilis	(Jossierand & Konrad) Rathelhuber	N.II, C.4	N.2, C.4		X
Hemimycena	lactea	(Pers. : Fr.) Singer				X
Hygrocybe	aurantiolutescens	Orton			X	X
Hygrocybe	chlorophana	(Fr. : Fr.) Wünsche	N.II, C.5	N.II, C.5	X	X
Hygrocybe	conica	(Scop. : Fr.) Kummer			X	X
Hygrocybe	conicoides	(Orton) Orton & Watling	N.II, C.5		X	X
Hygrocybe	miniata	(Fr. : Fr.) Kummer		N.I, C.2		X
Hygrocybe	persistens var. langei	(Köhner) Bon	N.II, C.5	N.II, C.5	X	
Hygrocybe	pseudoconica	Lange			X	X
Hygrocybe	psittacina	(Sch. : Fr.) Kummer				X
Hygrocybe	tristis	(Pers.) Moell.				X
Laccaria	affinis	(Singer) Bon				X
Laccaria	amelhysina	(Huds.) Cooke			X	X
Laccaria	gr. laccata	Scop. : Fr.			X	X
Laccaria	laeota var. moelleri	Singer			X	X
Lepista	fasciculata	Harmaja				X
Lepista	flaccida	(Sow. : Fr.) Pat.			X	X
Lepista	inversa	(Scop.) Pat.				X
Lepista	nebularis	(Batsch : Fr.) Harmaja				X
Lepista	nuda	(Bull. : Fr.) Cooke			X	X
Lepista	panaeola	(Fr.) Karsten	N.II, C.4	N.II, C.5		X
Lepista	personata	(Fr. : Fr.) Orton	N.II, C.4	N.II, C.4	X	
Lepista	sordida	(Fr. : Fr.) Singer				X
Lepista	sordida var. lilacea	(Quélet) Bon			X	
Leucopaxillus	cutefractus	Noordeloos	N.II, C.4			X
Lyophyllum	decastes	(Fr. : Fr.) Singer				X
Marasmius	anomalous	Lasch	N.II, C.4	N.II, C.4		X
Marasmius	oreades	(Bolt.) Fr.			X	X

Marasmius	pseudoglobularis	Bon	N.II, C.5			X
Melanoleuca	melaleuca	(Pers. : Fr.) Murril				X
Micromphale	foetidum	(Sow. : Fr.) Singer	N.II, C.4	N.II, C.4	X	
Mycena	amicta	(Fr. : Fr.) Quélet				X
Mycena	arcangeliana	Bres.				X
Mycena	bulbosa	(Cejp) Kühner				X
Mycena	capillaripes	Peck			X	X
Mycena	clavicularis	(Fr. : Fr.) Gillet			X	
Mycena	epipterygia	(Scop. : Fr.) Gray			X	X
Mycena	epipterygioides	Pearson				X
Mycena	flavescens	Vel.			X	
Mycena	pelianthina	(Fr. : Fr.) Quélet				X
Mycena	pura	(Pers. : Fr.) Kummer			X	X
Mycena	rosca	(Bull.) Gramberg				X
Mycena	sanguinolenta	(Alb. & Schw. : Fr.) Kummer				X
Mycena	seynii	Quélet			X	X
Mycena	tenerrima	(Berk.) Quélet				X
Mycena	vulgaris	(Pers. : Fr.) Kummer			X	X
Omphalina	barbularum	(Romagn.) Bon	N.II, C.5			X
Omphalina	pyxidata	(Bull. : Fr.) Quélet		N.II, C.4	X	X
Phaeotellus	griseopallidus	(Desm.) Kühner & Lamoure ex Courtec.	N.I, C.0	N.II, C.4		X
Phaeotellus	rickenii	(Singer ex Hora) Bon	N.II, C.4	N.II, C.4		X
Pleurotus	eryngii	(De Cand. : Fr.) Quélet	N.II, C.5	N.II, C.5	X	X
Rickenella	fibula	(Bull. : Fr.) Reithelhuber			X	X
Rickenella	swartzii	(Fr. : Fr.) Kuyper				X
Tephroclype	ambusta	(Fr. : Fr.) Donk				X
Tephroclype	anthracophila	(Lasch) Orton				X
Tricholoma	auratum	(Fr.) Gillet	N.II, C.5		X	X
Tricholoma	cingulatum	(Almt. : Fr.) Jacobasch	N.II, C.5		X	
Tricholoma	equestre	(L. : Fr.) Quélet	N.II, C.5			X
Tricholoma	focale	(Fr.) Ricken		N.I, C.1		X
Tricholoma	myomyces	(Pers. : Fr.) Lango			X	X
Tricholoma	myomyces fo. alboconicum	(Lango) Bon				X
Tricholoma	pessundatum	(Fr. : Fr.) Quélet			X	X
Tricholoma	porlentosum	(Fr. : Fr.) Quélet	N.II, C.4	N.II, C.5	X	
Tricholoma	psammopus	(Kalchbr.) Quélet				X
Tricholoma	ramentaceum	(Bull. : Fr.) Riva			X	
Tricholoma	soodes	(Pers.) Martin				X
Tricholoma	triste	(Scop.) Quélet				X
Tricholoma	ustale	(Fr. : Fr.) Kummer				X
Tricholoma	ustaloides	Romagn.	N.II, C.5			X
Tricholomopsis	rufilans	(Sch. : Fr.) Singer			X	X
RUSSULALES						
Lactarius	atlanticus	Bon				X
Lactarius	auriantofulvus	Blum ex Bon				X
Lactarius	camphoratus	(Bull. : Fr.) Fr.	N.II, C.5			X
Lactarius	chrysorrheus	Fr.				X

Lactarius	controversus	(Pers. : Fr.) Pers.	N.II, C.5	X	X
Lactarius	deliciosus	(L. : Fr.) Gray		X	X
Lactarius	deliciosus var. purpurascens	ad. int.		X	
Lactarius	hepaticus	Plowright		X	X
Lactarius	mitissimus	(Fr. : Fr.) Fr.			X
Lactarius	necator	(Bull. : Fr.) Pers.			X
Lactarius	quieticolor	Romagn.			X
Lactarius	quietus	(Fr. : Fr.) Fr.			X
Lactarius	rufus	(Scop. : Fr.) Fr.	N.II, C.5	X	X
Lactarius	terminosus	(Sch. : Fr.) Pers.			X
Lactarius	vallereus	(Fr. : Fr.) Fr.			X
Russula	amara	Kucera			X
Russula	cessans	Pears.		X	X
Russula	drimeia	Cooke		X	X
Russula	foetens	(Pers. : Fr.) Fr.	N.II, C.4	N.II, C.5	X
Russula	fragilis	(Pers. : Fr.) Fr.		X	X
Russula	fuscobroides	Bon			X
Russula	lepida	(Fr. : Fr.) Fr.			X
Russula	luteotacta	Rea	N.II, C.4	N.II, C.5	X
Russula	pectinatoides	Peck			X
Russula	persicina	Krombolz	N.II, C.5	X	X
Russula	persicina var. intactior	(J. Schaeff.) Bon			X
Russula	risigallina	(Batsch) Sacc.			X
Russula	sanguinaria	(Schum.) S. Rauschert	N.II, C.5		X
Russula	sororia	Fr.	N.II, C.4	N.II, C.4	X
Russula	sylvestris	(Singer) Reumaux			X
Russula	torulosa	Brea.	N.II, C.4	N.II, C.4	X
Russula	turci	Brea.		X	X
Russula	xerampelina	(Sch.) Fr.	N.II, C.5	X	X
BOLETALES					
Chroogomphus	fulmineus	(Heim) Courtec.	N.II, C.4	X	
Chroogomphus	rufus	(Sch. : Fr.) Miller		X	X
Gomphidius	roseus	(Ness : Fr.) Gillet	N.II, C.4	N.II, C.5	X
Gyroporus	castaneus	(Bull. : Fr.) Quélet			X
Hygrophoropsis	aurantiaca	(Wulf. : Fr.) Maire			X
Hygrophoropsis	aurantiaca var. pallida	Peck	N.I, C.3		X
Paxillus	atrotomentosus	(Batsch. : Fr.) Fr.	N.II, C.5	N.II, C.5	X
Paxillus	involutus	(Batsch. : Fr.) Fr.		X	X
Paxillus	parvovides	(Fr. : Fr.) Fr.	N.II, C.5	N.II, C.5	X
Suillus	bellinii	(Inzenga) Kuntze	N.II, C.5	N.II, C.4	X
Suillus	bovinus	(L. : Fr.) Roussel		X	X
Suillus	colinitus	(Fr.) Kuntze	N.II, C.5	X	X
Suillus	granulatus	(L. : Fr.) Roussel		X	X
Suillus	grevillei	(Klotzsch : Fr.) Singer	N.I, C.3		X
Suillus	luteus	(L. : Fr.) Roussel	N.II, C.5	X	X
Suillus	variegatus	(Sw. : Fr.) Richon & Roze		X	X
Xerocomus	armeniacus	(Quélet) Quélet			X
Xerocomus	badius	(Fr. : Fr.) Gilbert			X

STEREALES						
Stereum	hirsutum	(Willd. : Fr.) Gray				X
Stereum	ochraceoflavum	(Schw.) Ellis				X
CORTICIALES						
Chondrostereum	purpureum	(Pers. : Fr.) Pouzar				X
Merulopsis	corium	(Fr. : Fr.) Ginns				X
POLYPORALES						
Abortiporus	biennis	(Bull. : Fr.) Singer				X
Daedalea	querina	(L. : Fr.) Fr.				X
Daedaleopsis	confragosa	(Bolt. : Fr.) Schroet.				X
Oligoporus	caesius	(Schrad. : Fr.) Gibb. & Ryv.				X
Oligoporus	subcaesius	(David) Donger				X
Trametes	versicolor	(L. : Fr.) Lloyd				X
Trichaptum	abietinum	(Dicks. : Fr.) Ryv.			X	X
GANODERMALES						
Ganoderma	ipsiense	(Batsch) Atkinson				X
CANTHARELLALES						
Clavulina	cristata	(Holmskj. : Fr.) Schroeter				X
Clavulina	rugosa	(Bull. : Fr.) Schroeter				X
Ramaria	ochraceovirens	(Junghuhn) Donk				X
Ramaria	stricta	(Pers. : Fr.) Quélet				X
Ramariopsis	tenuiramosa	Comer				X
Sparassia	brevipes	Krombh.				X
Sparassia	crispa	(Wulf. : Fr.) Fr.				X
THELEPHORALES						
Hydnellum	scrobiculatum	(Fr.) Karst.	N.II, C.4	N.I, C.3	X	
Phellodon	niger	(Fr. : Fr.) Karstich	N.II, C.5	N.I, C.3		X
Thelephora	terrestris	Ehr. : Fr.			X	X
HYMENOGASTRALES						
Coltricia	perennis	(L. : Fr.) Murril			X	X
PHRAGMOBASIDIOMYCETES						
Auricularia	mesenterica	(Dicks. : Fr.) Pers.				X
Calocera	comea	(Batsch : Fr.) Fr.				X
Calocera	viscosa	(Pers. : Fr.) Fr.			X	X
Dacrymyces	stipitatus	Nees / Fr.				X
HYMENOGASTRALES						
Rhizopogon	luteolus	Fr. & Nordh.			X	X
Rhizopogon	roseolus ss. str.	(Corda) Th. M. Fr.			X	
Rhizopogon	vulgaris	(Vitt.) Lange				X

LYCOPERDALES						
Bovista	plumbea	Pers. : Pers.				X
Bovista	pusilla	Batsch : Pers.	N.II, C.5			X
Calvatia	excipuliformis	(Scop. : Pers.) Perdeck			X	
Geastrum	floriforme	Vitt.		N.I, C.2	X	
Geastrum	fornicatum	(Huds.) Hooker	N.II, C.5	N.II, C.5		X
Geastrum	minimum	Schw.	N.II, C.4		X	
Geastrum	pectinatum	Pers. : Pers.		N.I, C.3	X	X
Geastrum	pseudolimbatum	Hollos	N.I, C.3	N.I, C.2	X	X
Geastrum	rufescens	Pers. : Pers.	N.II, C.4	N.II, C.5		X
Geastrum	saccatum fo. parvulum	Boiffard	N.I, C.1			X
Geastrum	schmidellii	Vitt.	N.II, C.5	N.II, C.5	X	X
Lycoperdon	foetidum	Bonorden				X
Lycoperdon	lividum	Pers.		N.II, C.4	X	X
Lycoperdon	perlatum	Pers. : Pers.			X	X
Lycoperdon	piriforme	Sch. : Pers.				X
Lycoperdon	umbrinum	Pers. : Pers.				X
Vascellum	pratense	(Pers. : Pers.) Kreisel			X	X
SCLERODERMALES						
Astreus	hygrometricus	(Pers. : Pers.) Morgan	N.II, C.5			X
Scleroderma	citrinum	Pers. : Pers.				X
Scleroderma	polyrhizum	Pers. : Pers.	N.II, C.5			X
Scleroderma	verrucosum	(Bull. : Pers.) Pers.			X	X
TULOSTOMALES						
Tulostoma	brumale	Pers. : Pers.			X	X
Tulostoma	fimbriatum	Fr.	N.II, C.5	N.I, C.2	X	X
					(1980)	
Tulostoma	fimbriatum var. campestre	(Morg.) Moreno				X (1981)
NIDULARIALES						
Crucibulum	laeve	(Huds.) Kambly				X
Cyathus	olla	Batsch : Pers.				X
Sphaerobolus	stellatus	Tode : Pers.			X	X
PHALLALES						
Cialtrus	archeri	(Berk.) Dring				X
PEZIZALES						
Aleuria	aurantia	(Pers. : Fr.) Fuckel				X
Anthracobia	maurilabra	(Cooke) Boudier				X
Geopora	arenicola	(Levillé) Kers	N.2, C.4	N.2, C.4		X
Helvella	leucomelaena	(Pers.) Nannf.				X
Humaria	hemispherica	(Wigg. : Fr.) Kuckel				X
Leucoscypha	patavina	(Cooke & Sacc.) Sw.	N.II, C.4			X
Neottiella	rutilans	(Fr. : Fr.) Dennis	N.II, C.4	N.II, C.4		X
Oideia	alutacea	(Pers.) Mass.				X

Oïdea	bufonia	(Pers. : Fr.) Boudier				X
Peziza	badia	Pers. : Fr.				X
Pseudopithyella	minuscula	(Boudier & Torrend) Seaver				X
Rhizina	undulata	Fr. : Fr.				X
-						
HELOTIALES						
Chlorociboria	aeruginescens	(Nyl.) Kan. ex Ramamurthi, Korf & Batra				X
-						
XYLARIALES						
Xylaria	arbuscula	Sacc.	N.II, C.4	N.II, C.4		X
-						
HYPOCREALES						
Hypocrea	rufa	(Pers. : Fr.) Fr.	N.2, C.5			X
-						
CLAVICIPITALES						
Peckia	lateria	(Fr. : Fr.) Maire				X
Sepedonium	chrysospermum	(Bull. : Fr.) Link				X
-						
RHYTISMALES						
Lophodermium	pinastri	(Schrad. : Fr.) Chevalier				X
Naemacyclus	minor	Bullin				X
-						
DOTHIDEALES						
Lophium	mytilinum	(Pers.) Fr.				X
-						
MYXOMYCETES						
Arcyria	incarnata	(Pers.) Fr.				X X
Ceratiomyxa	fruticulosa	(Mül.) McBride				X X
Comatricha	nigra	(Pers.) Schroeter				X
Criberia	vulgaris	Schrad.				X
Enteridium	hyopardon	(Bull.) Farr				X X
Fuligo	septica	(L.) Wiggers				X
Leocarpus	fragilis	(Dicks.) Rost.				X X
Physarium	leucophaeum	Fr.				X
Physarium	rutans	Pers.				X
Stemonitis	splendens	Rost.				X
Trichia	botrytis	(Gmelin) Pers.				X
Trichia	contorta	(Ditmar) Rost.				X
Tubifera	ferruginosa	(Batsch) Gmelin	X	X	X	X

LES PLANTES TOXIQUES - III

Alain DUVAL - 40 rue de la Razée - 44115 BASSE-GOULAINÉ
Profession : Jardinier

°=°=°=°=°

Plantes sauvages ou cultivées ?

Plantes sauvages : qui poussent naturellement, sans être cultivées.

Plantes cultivées : se dit des plantes que l'on fait pousser, que l'on entretient dans le but de les faire produire...

"Entre plantes cultivées et plantes sauvages, tout dépend de l'usage"

°=°=°=°=°

Plantes du jardin, sauvages ou cultivées, tout au long de l'année :

DE MARS A MAI :

L'ANÉMONE SYLVIE (ou DES BOIS) (*Anemone nemorosa* L.)

Renonculacée très commune dans les forêts humides d'Europe.

C'est une plante tapissante qui épanouit ses fleurs blanches souvent teintées de rose à l'extérieur, dès le début du printemps.

Toute la plante est toxique : quelques feuilles portées à la bouche, et aussitôt, on ressent une intense brûlure des lèvres, voire de la gorge. Il s'ensuit une hypersalivation qui peut se compliquer par des vomissements et/ou des diarrhées.

Heureusement, l'anémone sylvie est d'une âcreté repoussante qui évite bien des accidents. Toutes les anémones sont toxiques.

DE MAI A JUIN :

Le MUGUET (*Convallaria majalis* L.)

Liliacée, aussi appelée lis de mai ou lis des vallées (d'après son origine latine), le muguet est une petite plante vivace, issu d'un rhizome grêle, rampant, d'où s'élèvent deux feuilles, ovales, allongées, d'un vert vif, généralement roulées en cornet. En mai, il déploie une hampe florale unique, composée de 4 à 9 fleurs d'un blanc pur, en clochettes à 6 dents recourbées, penchées, très odorantes. Elles sont suivies par des baies arrondies, rouges qui mûrissent en automne. Cette plante est commune dans les forêts fraîches où elle forme parfois de véritables tapis.

Toute la plante est toxique, l'eau dans laquelle a séjourné le muguet est aussi toxique (un cas mortel chez un enfant de 5 ans ayant bu l'eau du vase est signalé). 3 substances contenues dans le muguet sont des "poisons" du cœur. Toutefois, l'ingestion accidentelle est généralement sans conséquence compte tenu des quantités absorbées. Il faut apprendre aux enfants que, même si la plante est jolie, c'est du poison, et de ne jamais mâchouiller un brin de muguet ni laisser traîner de l'eau dans un vase, surtout si le vase est un verre !

DE JUIN À SEPTEMBRE :

La DIGITALE POURPRE ou GANT de NOTRE DAME (*Digitalis purpurea* L.)

Scrophulariacée commune en Europe Occidentale, c'est une grande plante pouvant atteindre 1,50 m. Elle fréquente les sous-bois de hêtres ou châtaigniers, également les talus

le long des chemins. Ses feuilles ridées, duveteuses, en forme de fer de lance avec de longs pétioles forment à la base une large rosette, puis remontent le long de la hampe florale, disposées alternativement et devenant peu à peu sessiles. Les fleurs pourpres, tubulaires, suspendues à la tige, n'apparaissent que la deuxième année. La digitaline qu'elle contient est reconnue pour son action tonocardiaque depuis le XVIII^e siècle. La toxicité est variable selon le sol ; les troubles cardiaques provoqués peuvent être graves.

D'AOÛT À OCTOBRE

La COLCHIQUE (*Colchicum autumnale* L.)

Plante vivace de la famille des Liliacées donnant ses jolies fleurs en automne et ses feuilles et fruits au printemps suivant. La partie souterraine est un bulbe solide noirâtre. La fleur rose lilas est grande (jusqu'à 10 cm), semblable à celle du crocus, mais avec 6 étamines au lieu de 3. Le fruit est une capsule obovale de la taille d'une noix, remplie de graines noires. Toutes les parties de la colchique d'automne (et probablement de printemps) sont toxiques. L'ingestion de la plante provoque des troubles digestifs, cardiaques ou nerveux graves, fréquemment mortels. La colchicine, mortelle pour l'homme à partir de 40 mg, est utilisée dans le traitement contre la goutte.

DE NOVEMBRE A JANVIER

Le GUI (*Viscum album* L.)

Loranthacée, le gui est un sous-arbrisseau, semi-parasite fréquent en Europe. Excepté le hêtre et rarement l'orme, tous les arbres peuvent être envahis. On compte 175 espèces hôtes dont principalement les pins, sapins, épicéas, les peupliers, érables, saules, robiniers et pommiers. Il pousse en tous sens et forme des boules couvertes en hiver de baies blanches devenant translucides. Bien que consommées par les oiseaux (grives, fauvelles qui disséminent ainsi les graines) celles-ci sont toxiques pour l'homme (10/20 fruits peuvent provoquer des accidents graves). Les feuilles coriaces, entières, persistantes, opposées à l'extrémité des fourches, sont utilisées contre l'artériosclérose et l'hypotension. Le gui peut vivre 30 à 35 ans et produire jusqu'à 30000 fruits ! La pulpe servait à préparer la glu.

DE DÉCEMBRE A FÉVRIER

La ROSE DE NOËL ou HELLÉBORE NOIR (*Helleborus niger* L.)

Renonculacée bénéficiant d'un arrêté de protection sur tout le territoire français, elle pousse à l'état sauvage en Europe sous les pins et les hêtres, le plus souvent à + de 1800 m d'altitude (présente dans le sud des Alpes). Plante à manipuler avec précaution car sa toxicité peut se manifester par simple contact. Toutes les parties de cette plante et des autres espèces d'hellébore, y compris les semences, sont toxiques. Elles provoquent des troubles nerveux et cardiaques.

Bibliographie :

- Rustica 1990 : n° 1051 - 1052 - 1056 - 1068 - 1082 - 1089.
- François COUPLAN -1990 : Les belles vénéneuses vol. 3
- Ouest France : article du Dimanche 05 janvier 2003 - "Le gui"

N O S E X P O S I T I O N S

= - = - = - = - = - =

Nous remercions les associations qui voudraient bien les annoncer dans une prochaine publication.

LES JOURNÉES PASSION 2004

Le Palais de la Beaujoire (niveau rivière) à Nantes accueillera
les 6 et 7 novembre
le salon du Champignon 2004 qui sera ouvert au public
de 10 heures à 19 heures

SECTION A.M.O. DE BOUSSAY

16 rue du Stade - 44190 BOUSSAY - Tél. 02 40 06 81 95

EXPOSITION : TREIZE-SEPTIERS - 85 (Salle Retailleau)

Le samedi 23 octobre 2004 de 16 heures à 20 heures

Le dimanche 24 octobre de 9 heures à 19 heures sans interruption

SECTION A.M.O. DES PAYS DE RETZ

16 rue de la Guerche - 44830 BRAINS - Tél. 02 40 32 65 10

EXPOSITION : ST-JEAN-DE-BOISEAU - 44 (Salle des fêtes)

Les 30 et 31 octobre 2004 de 9 heures à 19 heures

Le 1^{er} novembre 2004 de 9 heures à 17 heures
(entrée gratuite)

SECTION A.M.O. DE CHOLET

13 rue Moirin - 49000 ANGERS - Tél. 02 41 88 34 38

EXPOSITION : MAULEVRIER- 49 (Cantine municipale)

Le samedi 23 octobre 2004 de 14 heures à 19 heures

Le dimanche 24 octobre 2004 de 10 heures à 19 heures

Francis HALET
7 allée des Tulipes - 44600 SAINT-NAZAIRE

et
LE GROUPE MYCOLOGIQUE NAZAIRIEN
organisent

Attention :

Changement
de lieu

EXPOSITION MYCOLOGIQUE

Les 23 et 24 octobre 2004

10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures

Villa Nelly – Chemin de Porcé
44600 SAINT-NAZAIRE

JOURNÉES MYCOLOGIQUES DE L'ESTUAIRE

du 9 au 14 novembre 2004

Lieu d'hébergement à définir
44420 PIRIAC-sur-MER

PARTICIPATION DE L'AMO AUX INSTANCES REGIONALES ET NATIONALES

• C A M O :

A l'initiative de Jean Mornand, alors Président de la SMF, la CAMO, Coordination des Associations Mycologiques de l'Ouest, est née au Mans (72) en avril 2001. Ayant pour objectif de rassembler une fois par an les mycologues et naturalistes des régions Basse-Normandie, Bretagne et Pays-de-la-Loire et des départements de l'Indre-et-Loire, des Deux-Sèvres et de la Vienne, et de diffuser les connaissances plus ou moins dispersées, la CAMO s'est réunie depuis, à Angers (49) en 2002 et à Brasparts (29) en 2003. L'AMO y a toujours été représentée.

Les 24 et 25 avril 2004, c'est à Piriac (44) que se sont déroulées ces journées sous la responsabilité partagée du Groupe Mycologique de Saint-Nazaire et de l'AMO ; un annuaire des associations du Grand Ouest devrait voir le jour. Prochaine rencontre en avril 2005, à l'Abbaye de Montebourg (50) à 25 km Sud de Cherbourg ; pour 2006, la Vendée a été sollicitée.

• CONFÉRENCE NATIONALE :

Chaque année, à la mi-mai, depuis la réunion de Nemours des 20-21 mars 1999 où nous fûmes invités par la SMF, organisatrice, l'AMO participe aux travaux de la Coordination nationale des fédérations et associations mycologiques, rebaptisée depuis 2002 « Conférence nationale ».

La tenue annuelle de cette conférence étant généralement couplée avec l'AG de l'Observatoire Mycologique, l'AMO y est le plus souvent représentée par son vice-président, Gilles MABON, également trésorier de l'Observatoire.

Ce fut le cas cette année encore, les 14, 15 et 16 mai, à Saint-Jean-la-Vêtre (Loire), lieu adopté depuis quelques éditions pour sa situation géographique centrale.

HISTOIRE DE PLEUROTÉS ET DE MARC DE CAFÉ (suite)

Alain Gourichon - 15 rue Moirin - 49000 Angers

Certains lecteurs se souviennent sans doute d'un article de René Chéreau paru dans les Cahiers Mycologiques Nantais N° 14 de Juin 2002 intitulé « Petit résumé sur les pleurotes... du marc de café ». Il relatait le cas d'une fructification de pleurotes en forme d'huître (*Pleurotus ostreatus*) sur du marc de café dans un bar PMU de la Bernerie-en-Retz.

Il semble que des poussées sur ce substrat assez surprenant ne soient pas exceptionnelles, puisqu'un cas similaire nous a été signalé sur la commune de Jallais (Maine et Loire) .

Un ancien sociétaire (Bernard Guais) nous a fait part de la présence de champignons dans un seau plastique entreposé dans son sous-sol ; ce seau contient du marc de café dans le but d'en faire du compost.

Après examen de quelques exemplaires nous avons pu identifier *Pleurotus ostreatus*.

Pour mémoire le *Pleurotus ostreatus* est un champignon de couleur gris à bleu, chapeau campanulé convexe au début puis aplati, un peu déprimé, ondulé à la marge, d'un diamètre de 3 à 8 cm . Pied excentrique, de 10 à 15 cm, lames décourbées, chair blanche, odeur et saveur agréables. C'est un bon comestible qui est cultivé depuis de nombreuses années.

Petit rappel des faits :

Vers la mi-octobre, il voit un champignon qui sort sur le côté du seau. En soulevant le couvercle il constate que le marc est recouvert de blanc.

Début décembre, il cueille les plus beaux spécimens qu'il laisse sécher. A la mi-décembre on constate une multitude de jeunes carpophores à différents stades de fructification.

Le seau est fermé et placé dans un sous-sol sombre près du conduit de la cheminée du chauffage central (allumé vers la mi-octobre) ; il y fait une température d'environ 14° C .

Les plus beaux spécimens ont été consommés sans souci.

Il apparaît donc que ce genre de pousse ne soit pas exceptionnel. Si certains d'entre vous ont connaissance de cas similaires, merci de nous les signaler.

Avis donc aux amateurs qui seraient tentés par la culture de pleurotes ...

Printemps de mai

*Au premier mai qui nous propose
Des muguet pour porte-bonheur,
Le merle siffle en virtuose
Son répertoire suborneur.*

*Le soleil au jardin s'étale
Et lui dispense ses crédits,
Enchâsse bouton et pétale
Dans des feuillages inédits.*

*Jour après jour l'astre s'anime,
Insufflé sèves et couleurs
Et, dans la campagne anonyme,
Sculpte d'immenses champs de fleurs.*

*L'hirondelle et sa ribambelle,
Les papillons virevoltants,
Et l'abeille et la tourterelle
Volent en hommage au printemps.*

*Le soir, au bleu du crépuscule,
Les candélabres des iris
S'inclinant sur leur pédoncule
Éclairent les myosotis.*

*Alors, dès la première étoile,
Quand s'endorment quelques blasés,
L'araignée esquisse sa toile,
Les amants tissent leurs baisers.*

*Les nuits de mai, par tièdes brises,
Exhalent fort des parfums doux,
Promettent paniers de cerises,
Belles amours et guilledous.*

Jacques Péger,
Saint-Herblain 10 juin 1998.



Que devient « RENECOFOR » en 2004 : Bilan et Perspectives

Gilles MABON – 6, Avenue des Louvelaux – 44300 NANTES
Courriels : gilles.mabon@free.fr – gilles.mabon@univ-angers.fr

Résumé : l'auteur rappelle brièvement les objectifs en matière de champignons sur les placettes RENECOFOR, présente le bilan des résultats enregistrés entre 1996-1998 sur la placette PS44 et expose les perspectives en 2004 du programme relancé en 2002.

Introduction

RENECOFOR (Réseau National de suivi à long terme des Écosystèmes Forestiers) : à deux reprises dans ces cahiers, je vous ai fait part du lancement de ce projet, de notre participation à son volet mycologique sur la placette PS44 située en forêt du Gâvre (CMN n° 8 - 1996) et des premiers résultats enregistrés sur cette parcelle après deux campagnes de prospections (CMN n° 10 – 1998).

Dans l'attente de la publication du rapport global de synthèse, nous n'avons jamais communiqué dans ce bulletin le bilan définitif sur 3 ans de cette étude.

Sous l'impulsion déterminante de Pierre-Arthur MOREAU sollicité à cet effet, ce rapport de synthèse a vu le jour et a fait l'objet d'une publication par l'ONF en Août 2002, sous le titre : « Inventaire des champignons supérieurs et des lichens sur 12 placettes du réseau et dans un site atelier de l'INRA/GIP ECOFOR – Résultats d'un projet pilote (1996-1998) ».

L'un des objectifs de cet article, qui se veut complémentaire des deux précédents parus dans ces cahiers, est de vous présenter grâce à des extraits commentés de ce document synthétique très fouillé, les principaux résultats pouvant se rapporter à la placette PS 44 dont nous avons, avec Gilbert OUVREARD, assuré le suivi pendant cette campagne de 3 ans. L'autre est d'exposer les perspectives telles que les conçoit l'Observatoire Mycologique, partenaire de l'ONF dans la mise en œuvre du projet, avec d'éventuelles implications pour notre association.

Présentation du programme RENECOFOR et de ses objectifs en matière de champignons

L'étude entreprise et présentée dans le rapport 2002 cité en référence, avait pour objectif de « compléter la description botanique au sens large d'un certain nombre de parcelles forestières appartenant au réseau RENECOFOR par l'inventaire des champignons dits supérieurs et celui des lichens ».

Le programme d'inventaire mycologique a commencé en 1996. Initialement prévu pour 3 années avec un financement de la communauté européenne, il s'est achevé en 1998 pour 12 des 16 placettes initialement retenues en raison de la disponibilité des mycologues de terrain. Pour deux autres placettes commencées en cours de programme, il s'est poursuivi en 1999 et en 2000.

Le rapport de synthèse élaboré sous la direction de Pierre-Arthur MOREAU recouvre donc les résultats de 12 placettes du réseau RENECOFOR et d'un site atelier de l'INRA/GIP ECOFOR composé de 3 parcelles de Douglas d'âges différents appartenant à la station d'études INRA de Vauxrenard et suivis par Olivier DAILLANT

L'étude des champignons sur les placettes n'était pas explicitement incluse dans les orientations initiales du réseau RENECOFOR. Certes, personne ne remet en question l'importance des champignons dans le fonctionnement de l'écosystème forestier et notamment dans la nutrition des arbres ; mais aussi bien pour des raisons culturelles que pour des motifs pratiques, les champignons ne trouvent pas spontanément leur place dans les études écologiques et en sont souvent les grands ignorés. La difficulté de trouver des compétences et des disponibilités parmi une communauté presque exclusivement bénévole explique en partie ce fait surtout quand il s'agit d'un suivi intensif et à long terme.

Bilan des 3 années d'études sur la placette PS 44

Forêt domaniale du Gâvre – Loire-Atlantique ;

(Extrait de l'annexe 1 du rapport de synthèse p. 111-113)

Habitat : *Quercetion robori-petrae – Molinio-quercetum roboris ?*

Sylvofacies : pin sylvestre

Altitude : 38 m

Humus : Hydromor

LICHENS

Cladonia coniocraea ; Cladonia fimbriata ; Cladonia macilenta ; Cladonia squamosa ; Evernia prunastri ; Gyalecta truncigena var truncigena ; Hypogymnia physodes ; Lepraria sp ; Parmelia caperata ; Parmelia revoluta ; Parmelia saxatilis ; Parmelia liliacea ; Pertusaria amara ; Ramalina farinacea ; Usnea rubiginea ; Usnea comuta.

DIVERSITE MYCOLOGIQUE SPECIFIQUE

	1996	1997	1998	Total
Nombre d'espèces initiales	34	41	51	72
Nombre total d'espèces	48	77	60	117
Nombre de prospections	4	7	7	18

SPECTRE BIOLOGIQUE MYCOLOGIQUE

	Groupes étudiés	Autres groupes	Total
Ectomycorhiziens	31	2	33
Saprotrophes humicoles	19		19
Saprotrophes foliicoles	4	1	5
Saprotrophes lignicoles	14	34	48
Saprotrophes strobilicoles	4		4
Saprotrophes graminicoles	1	1	2
Parasites nécrotrophes	1		1
Parasites biotrophes		1	1
Autres	1	7	8
Spectre biologique EcM(Shum+Slit)	1,34		1,37

GROUPES MYCOLOGIQUES ETUDIÉS

AGARICOMYCETIDEAE

		1996	1997	1998
<i>Amanita</i>	<i>citrina</i>	0	1	0
<i>Amanita</i>	<i>rubescens</i>	0	1	1
<i>Amanita</i>	<i>rubescens fo annulo-sulfurea</i>	1	0	0
<i>Amanita</i>	<i>spissa</i>	1	1	1
<i>Baeospora</i>	<i>myosura</i>	1	1	1
<i>Boletus</i>	<i>edulis</i>	0	1	0
<i>Clitocybe</i>	<i>sp.</i>	0	1	0
<i>Clitocybe</i>	<i>vibecina</i>	1	1	0
<i>Collybia</i>	<i>cirrhata</i>	0	1	0
<i>Collybia</i>	<i>distorta</i>	1	1	1
<i>Collybia</i>	<i>dryophila</i>	0	1	0
<i>Collybia</i>	<i>maculata</i>	1	1	1
<i>Conocybe</i>	<i>sp.</i>	0	1	0
<i>Cortinarius</i>	<i>anomalous</i>	0	1	0
<i>Cortinarius</i>	<i>elatior</i>	0	1	0
<i>Cortinarius</i>	<i>sp. (Telamonia)</i>	0	1	0
<i>Crepidotus</i>	<i>applanatus</i>	0	1	1
<i>Cystoderma</i>	<i>amianthinum</i>	0	1	0
<i>Cystoderma</i>	<i>amianthinum f. rugosoreticulatum</i>	1	0	0
<i>Entoloma</i>	<i>cetratum</i>	1	1	1
<i>Entoloma</i>	<i>confarandum</i>	1	0	0
<i>Entoloma</i>	<i>sp.</i>	0	1	0
<i>Galerina</i>	<i>atkinsonia</i>	1	0	0
<i>Gomphidius</i>	<i>roseus</i>	1	1	1
<i>Gymnopilus</i>	<i>penetrans</i>	1	1	1

<i>Hygrophoropsis</i>	<i>aurantiaca</i>	1	1	1
<i>Hypholoma</i>	<i>fasciculare</i>	1	1	1
<i>Laccaria</i>	<i>amethystina</i>	0	1	1
<i>Laccaria</i>	<i>bicolor</i>	0	1	0
<i>Laccaria</i>	<i>laccata</i> var. <i>pallidifolia</i>	1	1	1
<i>Lactarius</i>	<i>camphoratus</i>	0	1	0
<i>Lactarius</i>	cf. <i>tabidus</i>	0	0	1
<i>Lactarius</i>	<i>deliciosus</i>	0	1	0
<i>Lactarius</i>	<i>hepaticus</i>	1	1	1
<i>Leccinum</i>	cf. <i>scabrum</i>	0	1	0
<i>Marasmiellus</i>	<i>vallantii</i>	0	1	0
<i>Marasmius</i>	<i>androsaceus</i>	0	1	0
<i>Micromphale</i>	<i>perforans</i>	1	0	0
<i>Mycena</i>	<i>capillaripes</i>	1	1	1
<i>Mycena</i>	cf. <i>vitis</i>	0	0	1
<i>Mycena</i>	<i>epipterygia</i>	1	1	1
<i>Mycena</i>	<i>galericulata</i>	1	1	1
<i>Mycena</i>	<i>galopus</i>	1	1	1
<i>Mycena</i>	<i>galopus</i> var. <i>alba</i>	1	1	0
<i>Mycena</i>	<i>leucogala</i>	1	1	1
<i>Mycena</i>	<i>rubromarginata</i>	1	0	0
<i>Mycena</i>	sp.	0	1	0
<i>Mycena</i>	<i>vitis</i>	1	0	0
<i>Neolentinus</i>	<i>lepideus</i>	0	1	1
<i>Paxillus</i>	<i>involutus</i>	0	1	1
<i>Pluteus</i>	<i>cervinus</i>	0	1	0
<i>Rickenella</i>	<i>fibula</i>	1	1	1
<i>Russula</i>	<i>amara</i>	1	1	1
<i>Russula</i>	cf. <i>nitida</i>	0	0	1
<i>Russula</i>	<i>drimeia</i>	1	1	1
<i>Russula</i>	<i>emetica</i> var. <i>silvestris</i>	0	1	0
<i>Russula</i>	<i>fragilis</i>	0	1	0
<i>Russula</i>	sp.	0	1	0
<i>Russula</i>	<i>torulosa</i>	1	0	0
<i>Suillus</i>	<i>bovinus</i>	1	1	1
<i>Suillus</i>	<i>variegatus</i>	0	1	0
<i>Tricholoma</i>	<i>fulvum</i>	0	1	0
<i>Tricholomopsis</i>	<i>rutilans</i>	0	1	1
<i>Xerocomus</i>	<i>badius</i>	1	1	1

APHYLLOPHOROMYCETIDAE

<i>Amphinema</i>	<i>byssoides</i>	0	1	0
<i>Auriscalpium</i>	<i>vulgare</i>	0	1	0
<i>Cantharellus</i>	<i>lutescens</i>	1	1	1
<i>Ganoderma</i>	<i>sp.</i>	0	1	0
<i>Heterobasidion</i>	<i>annosum</i>	0	1	1
<i>Ischnoderma</i>	<i>benzoinum</i>	1	1	1
<i>Oligoporus</i>	<i>subcaesius</i>	0	1	0
<i>Oligoporus</i>	<i>lephroleucus</i>	0	1	0
<i>Piptoporus</i>	<i>betulinus</i>	1	0	0
<i>Typhula</i>	<i>quisquillaris</i>	0	1	0

AUTRES GROUPES
BASIDIOMYCOTA Résupinés

<i>Aleurocystidiellum</i>	<i>subcruentatum</i>	0	1	0
<i>Antrodia</i>	<i>lenis</i>	0	1	0
<i>Aphanobasidium</i>	<i>pseudotsugae</i>	0	1	0
<i>Athelia</i>	<i>acrospora</i>	0	1	0
<i>Botryobasidium</i>	<i>danicum</i>	0	1	0
<i>Botryobasidium</i>	<i>subcoronatum</i>	0	1	0
<i>Coniophora</i>	<i>arida var. suffolata</i>	0	1	0
<i>Diplomitoporus</i>	<i>lenis</i>	0	1	0
<i>Diplomitoporus</i>	<i>lindblædii</i>	0	1	0
<i>Fibulomyces</i>	<i>septentrionalis</i>	0	1	0
<i>Hyphoderma</i>	<i>argillaceum</i>	0	1	0
<i>Hyphoderma</i>	<i>praetermissum</i>	0	1	0
<i>Hyphodontia</i>	<i>alutaria</i>	0	1	0
<i>Jacksonomyces</i>	<i>subcretaceus</i>	0	1	0
<i>Leucogyrophana</i>	<i>mollusca</i>	1	0	0
<i>Mucroneila</i>	<i>calva var. aggregata</i>	0	0	0
<i>Phanerochaete</i>	<i>sanguinea</i>	0	1	0
<i>Phellinus</i>	<i>ferreus</i>	0	1	0
<i>Phlebiella</i>	<i>vaga</i>	0	1	0
<i>Pseudomerulius</i>	<i>aureus</i>	0	1	0
<i>Resinicium</i>	<i>bicolor</i>	0	1	0
<i>Schizopora</i>	<i>radula</i>	0	1	0
<i>Skeletoculis</i>	<i>amorpha</i>	1	0	0
<i>Tomentella</i>	<i>sp.</i>	0	1	0
<i>Trechispora</i>	<i>confinis</i>	0	1	0
<i>Trichaptum</i>	<i>abietinum</i>	1	1	1
<i>Tubulicrinis</i>	<i>ultra sp. gracillimus</i>	0	1	0

HETEROBASIDIOMYCOTA

<i>Ceratobasidium</i>	<i>cornigerum</i>	0	1	0
<i>Pseudohydnum</i>	<i>gelatinosum</i>	0	1	0
<i>Saccoblastia</i>	<i>farinacea</i>	1	0	0
<i>Tulasnella</i>	<i>inclusa</i>	0	1	0

PROTOBASIDIOMYCOTA

<i>Calocera</i>	<i>viscosa</i>	1	1	1
<i>Dacrymyces</i>	<i>stillatus</i>	0	1	0

ASCOMYCOTA

<i>Achroomyces</i>	<i>vestitus</i>	0	1	0
<i>Ascocorticium</i>	<i>anomatum</i>	0	1	0
<i>Claviceps</i>	<i>microcephala</i>	1	0	0
<i>Cordyceps</i>	<i>capitata</i>	1	1	1
<i>Elaphomyces</i>	<i>sp.</i>	0	1	1
<i>Elaphomyces</i>	<i>sp.</i>	1	0	0
<i>Hyaloscyphus</i>	<i>sp. (Lachnum)</i>	0	1	0
<i>Lachnellula</i>	<i>sp.</i>	0	1	0
<i>Orbilia</i>	<i>xanthostigma</i>	1	0	0
<i>Psilachnum</i>	<i>pterigenum</i>	1	1	1
<i>Trochila</i>	<i>ilicina</i>	1	1	1

MYXOSTELIDAE

<i>Ceratiomyxa</i>	<i>fruticulosa</i>	0	1	1
<i>Lycogala</i>	<i>epidendron</i>	1	0	1
<i>Myxomycete</i>		0	0	1
<i>Stemonitis</i>	<i>axifera</i>	1	0	0

Commentaires

Ce bilan extrait du rapport de synthèse appelle quelques commentaires et rectifications :

Nous avons en réalité effectué 7 prospections par an ; le chiffre de 4, la première année, ne tient pas compte de 3 sorties exploratoires, effectuées hors saison mycologique, par temps de grande sécheresse et n'ayant pas donné lieu à des relevés faute d'espèces (cf. CMN n° 10).

Concernant la diversité mycologique, nous enregistrons un total d'espèces de 119 (plus 4 myxomycètes) ; cependant des « bugs » informatiques ont entraîné des décalages qui ne permettent pas une coïncidence rigoureuse entre les totaux annoncés et les espèces présentes dans le tableau. Nous avons rectifié quelques

unes de ces erreurs et réintroduit 2 espèces « évanouies », *Antrodia lenis* et *Trechispora confinis* (Basidiomycota résupinés) Il convient cependant de noter qu'avec 81 espèces recensées, l'année 1997, malgré la sécheresse, reste la plus importante quantitativement, ceci surtout en raison de la qualité des détermineurs qui se sont succédés sur le terrain (cf. CMN n° 10). En 1998, très peu d'espèces nouvelles ont été observées malgré des conditions météorologiques a priori plus favorables et certaines n'ont pu être déterminées avec précision en raison de leur état ; 1998 fut aussi une année bizarre, avec un automne pluvieux où les champignons pourrissaient très vite. Néanmoins la majorité du cortège caractéristique du milieu était au rendez-vous ainsi que la plupart des espèces d'un intérêt patrimonial, peut-être aussi recherchées avec plus d'attention (*Cordyceps capitata*, *Neolentinus lepideus*, *Cantharellus lutescens*, *Gomphidius roseus*...)

Lorsque fût rédigé le rapport de synthèse, il n'existait pas de listes rouges dans la région et les commentaires patrimoniaux furent élaborés en fonction de celles existant en Europe et en France (Nord – Pas-de-Calais et Haute-Normandie). Depuis sont parues la liste rouge du département de Loire-Atlantique (CMN n° 13 – Juin 2001) et celle des Pays de la Loire publiée par Jean MORNAND dans un mémoire de la SESA en 2001.

Les espèces suivantes figurent dans ces listes

- <i>Gomphidius roseus</i>	L-A 4	PdL 5
- <i>Lactarius camphoratus</i>	L-A 5	
- <i>Marasmiellus vaillantii</i>		PdL 4
- <i>Neolentinus lepideus</i>	L-A 4	PdL 4
- <i>Russula nitida</i>		PdL 3
- <i>Russula torulosa</i>	L-A 4	PdL 4
- <i>Cantharellus lutescens</i>	L-A 5	
- <i>Phanerochaete sanguinea</i>		PdL 4
- <i>Pseudomerulius aureus</i>	L-A 4	PdL 4
- <i>Pseudohydnum gelatinosum</i>	L-A 5	
- <i>Cordyceps capitata</i>	L-A 3	PdL 3

Rappelons que la catégorie 3 se situe au niveau I de la liste rouge et concerne les **espèces menacées**. Les catégories 4 et 5 se situent au niveau II et concernent respectivement les **espèces potentiellement menacées ou vulnérables (4)** et les **espèces sensibles (5)**.

En conclusion, on peut penser, qu'avec ce total de 119 espèces, cette campagne de 3 ans a permis de faire le point sur la richesse de cette placette, tant en matière de diversité mycologique qu'en termes biologiques ou patrimoniaux. Une poursuite de l'expérience au-delà de ces 3 ans n'aurait vraisemblablement pas apporté de modifications notables à ce bilan, notamment en ce qui concerne le spectre biologique et la distribution respective des ectomycorrhiziens et des saprotrophes. C'est d'ailleurs ce qui nous est apparu lors des quelques visites effectuées en 1999 dont les relevés ne figurent pas dans le rapport. Néanmoins une évolution botanique semblait s'ébaucher sur la placette qui pourrait avoir des répercussions mycologiques à terme.

Perspectives au plan national et au plan régional

Dans le rapport final d'août 2002, les auteurs précisait clairement les conclusions que l'Observatoire Mycologique tirait de cette étude expérimentale de 3 ans.

« Fort de cette expérience, l'Observatoire Mycologique propose un renouvellement de sa participation au programme RENECOFOR, en prenant en compte les points suivants :

- les parcelles ayant fait l'objet de relevés réguliers entre 1996 et 1999 sont considérées comme bien décrites sur le plan mycologique et il semble peu utile de les prospecter de manière continue avant un certain temps
- l'échantillonnage de parcelles, choisi de manière pratique mais peu cohérente pour le but défini, demande à être revu en fonction de nouveaux objectifs
- Le développement de diagnostics écologiques sur la base des champignons demande un nombre supérieur de sites de référence.

L'Observatoire Mycologique propose donc le protocole suivant :

- choix d'un lot d'une vingtaine de placettes différentes par an (pouvant inclure les placettes insuffisamment prospectées), en fonction de types forestiers déjà étudiés dans le programme 1996-1998
- suivi de chaque lot durant 1 an à raison d'un minimum de 4 prospections annuelles ;
- 20 placettes par an sur 3 ans permettra de disposer d'un inventaire d'environ 70 placettes en incluant les placettes déjà prospectées ;
- l'année n+3 la répétition des inventaires pourrait commencer de nouveau et s'étaler sur 3-4 années.

L'objectif serait triple :

- élargir les échantillonnages de placettes, en ajoutant le moins possible d'éléments nouveaux ;
- établir des comparaisons entre représentants des mêmes habitats ;
- tester les hypothèses de stabilité et de pertinence des indices écologiques ».

Aujourd'hui le programme est redémarré, à la demande de l'ONF, conformément aux desiderata de l'Observatoire. Une première tranche de 22 placettes est en cours d'étude depuis 2002 selon ces modalités nouvelles :

- 4 visites annuelles obligatoires avec une communication régulière des résultats
- les sociétés mycologiques locales sont directement impliquées et une incitation sous forme d'une prime (en matériel informatique ou de microscopie) est prévue en cas de respect des engagements après trois années.

En 2003 l'étude de 7 nouvelles placettes a commencé et nous souhaitons qu'en 2004, 11 nouveaux démarrages portent à 40 le total des parcelles à l'étude. Les deux premières années ont été financées intégralement par l'ONF qui avait été à

l'origine de cette reprise du programme pour 2004 une nouvelle demande de financement européen a été formulée par l'Observatoire Mycologique pour laquelle nous sommes dans l'attente d'une réponse mais l'ONF s'est engagé à poursuivre les études.

En ce qui concerne la suite du programme, en 2005, les 22 placettes entamées en 2002 devraient marquer une pause et être remplacées par 12 placettes nouvelles afin d'essayer de tourner avec un volant annuel de 30 placettes renouvelées par 10 annuellement – sous réserve évidemment d'une continuité dans le financement -. Dans ce cadre là, il semblera logique de réintroduire à partir de 2006, les placettes ayant fait l'objet de la campagne expérimentale 1996-1998 une évolution notable pouvant avoir été observée après un délai de dix années.

En ce qui concerne la placette PS44, nous avons pensé dès le début qu'une évolution assez importante de la composition de la flore mycologique pouvait être envisageable corrélativement aux modifications observables de la flore : les espèces du *Quercetion robur-petrae* original s'imposant progressivement dans la plantation artificielle de pins sylvestres... une nouvelle campagne de prospections pourrait donc permettre de vérifier cette hypothèse surtout si les années à venir s'avèrent plus propices quant aux conditions de poussées.

Le département de Loire-Atlantique, pauvre en forêts, ne possède qu'une seule placette du réseau, ce qui limite les possibilités d'intervention de l'AMO, mais le programme RENECOFOR est programmé pour durer 30 ans, jusqu'en 2022 ; il nous reste encore quelques temps pour effectuer des compléments d'études sur notre parcelle du Gâvre...

Bibliographie

- MOREAU P.-A., DAILLANT O., CORRIOL G., GUEIDAN C., COURTECUISSÉ R., 2002 : RENECOFOR – Inventaire des champignons supérieurs et des lichens sur 12 placettes du réseau et dans un site atelier de l'INRA/GIP ECOFOR – Résultats d'un projet pilote (1996-1998) Editeur : Office National des Forêts, Département Recherche et Développement, ISBN 2 – 84207 – 244 – 8, -142 p.

- MABON G. - 1996 Cahiers Mycologiques Nantais n° 8 Juin 1996 p. 21-22. Connaissez-vous Renécofor ?

- MABON G. - 1998 Cahiers Mycologiques Nantais n° 10 Juin 1998 p. 3-10. Programme RENECOFOR – Où en est-on au printemps 1998 ?

- MORNAND Jean, 2001 – Liste rouge des Champignons menacés de la région des Pays de la Loire - Mémoire n° 15 de la Société Scientifique de l'Anjou.

- 2001 - Liste rouge des champignons menacés de Loire-Atlantique, Cahiers Mycologiques Nantais n° 13 Juin 2001 p. 19-33.

Remerciements aux auteurs (tout spécialement PAM) du rapport RENECOFOR 2002 et à tous les acteurs nationaux et locaux du programme cités dans ce document.

QUELQUES TROUVAILLES INTÉRESSANTES FAITES AUX SABLES D'OR (22)

Pierre LEJAY - 15 rue Couesnon - 50170 PONTORSON

Les Sables d'Or sont une station balnéaire située entre le Cap Fréhel et Erquy, dans les Côtes d'Armor.

C'est Michel CITÉRIN, notre regretté ami, qui nous a fait connaître cet endroit. Le site est riche en champignons divers en fin d'automne et en hiver, lorsqu'ils ont déserté nos forêts habituelles en raison du froid. Il devait aussi nous faire découvrir son jardin secret, un lieu-dit nommé Craffaut, à une dizaine de kilomètres de Saint-Brieuc, près de Plédran, où il faisait des découvertes d'espèces rares à très rares.

Malheureusement, il est parti trop tôt. C'est d'ailleurs près de la Chapelle de Craffaut que nous avons accompagné son amie France pour y disperser ses cendres. Il repose là, dans une allée gazonnée bordée de tilleuls, où nous avons planté quelques cyclamens de Naples.

Nous allons donc régulièrement aux Sables d'Or : Alain BELLOCQ, André PONCELET, plus rarement Jean PANNETIER et Antoine FONTANEL, et moi-même. Près du Casino, il y a une vaste pelouse sablonneuse avec de chaque côté, de vieux *Cupressus macrocarpus*.

Nous explorons également les jardins des résidences secondaires, mais aussi les dunes longeant la plage.

Il existe également trois campings plantés de *Cupressus* et *Pinus pinaster*. Deux vers Cap Fréhel : un camping municipal, à gauche en allant vers Fréhel, très grand, en bordure de mer, un autre plus haut, à droite; le troisième, dénommé Saint-Michel, vers Erquy.

Nous décrivons quatre espèces découvertes dans ces stations, qui nous ont paru intéressantes.

♦♦♦♦♦

CALOCYBE HYPOXANTHA (Joss. & Riouss.) Bon *var. OCCIDENTALIS*
Bon 1988

= **LYOPHYLLUM HYPOXANTHUM** Joss. & Riouss. 1974

Nous trouvons cette espèce sous les vieux *Cupressus* plantés de chaque côté de la pelouse citée plus haut.

C'est un magnifique champignon. Le chapeau de 10 à 12 cm est la plupart du temps recouvert d'une couche de sable ou de terre qu'il faut gratter pour mettre en évidence sa couleur mauve. Le stipe fait environ 6-7 x 2-3 cm, également légèrement mauve. La marge du chapeau est enroulée. Ce qui frappe surtout, c'est le jaune vif des lames qui sont très serrées. La chair à la coupe est blanche et présente une odeur plus ou moins farineuse ; elle est très ferme. Dans Cetto, il y a

une photo de *Lyophyllum eucalyptum* (Pearson) Moser qui le représente bien. Les différences avec notre espèce et celle de Cetto sont un pied blanc chez *eucalyptum* et non mauve comme chez *hypoxanthum* et une plus forte odeur de farine dans la chair chez *eucalyptum* et, évidemment l'habitat : *Cupressus* pour l'un, *Eucalyptus* pour l'autre.

Nous l'avons récolté à plusieurs reprises dans notre station, notamment les 28 novembre et 16 décembre 2000 et 26 janvier 2001.

ENTOLOMA RUSTICOIDES (Gill.) Noord. 1981

Cueilli le 26-01-01, avec André PONCELET, au bord d'une place à feu, en compagnie de *Tephroclype ambustum*. Déterminé sur le terrain comme une petite Omphale brune, nous l'avons expédié, sans l'avoir étudié, l'après-midi avec d'autres espèces, à Paul HERTZOG, qui était en manque de champignons dans sa froide Alsace, en hiver. Evidemment cet éminent mycologue n'a pas tardé à réparer notre erreur. Erreur pardonnable il est vrai parce que ce petit champignon ressemble à une Omphale du groupe rustica. C'est une petite espèce noirâtre, de 1 à 2 cm, au chapeau, avec un stipe de 1 x 0,2 cm. Les lames brunes sont décurrentes, les spores de 8-9 x 6-8 µm (sans dièdre net, *dixit* Henri ROMAGNESI).

ENTOLOMA BYSSISEDUM (Pers. : Fr.) Donk 1949

Récolté le 16-12-00, toujours avec André, sur un terrain sableux, en bordure des dunes qui longent la plage, il se présente comme un petit Crépidote ; le pied est court, excentrique, le chapeau en éventail atteint 2 à 3 cm, gris-brun clair, de même que les lames. On note une légère odeur farineuse. Spores 9,5-12 x 6,5-8 µm, irrégulièrement anguleuses.

Il a été appelé *Crepidotus byssisedus* (Pers. : Fr.) Kumm., à cause de sa ressemblance notée plus haut.

Nous sommes retournés plusieurs fois sur la station sans le retrouver.

RHODOCYBE MALENÇONII Pacioni & Lalli 1984

Trouvé près du camping Saint-Michel, à Erquy, le 19-12-98. Sortie avec Michel CITÉRIN et André PONCELET. Récolté dans une bande sablonneuse et herbeuse, le long de la route descendant au camping.

Chapeau de 3 à 11 cm, convexe, puis aplati, finalement déprimé au centre, blanchâtre à gris brun. Marge enroulée, lames décurrentes, de couleur gris crème, puis gris jaunâtre, finalement crème ocracé. Stipe 5-6 x 2-2,5 cm, profondément enfoncé dans le sable, gris blanchâtre. Chair blanchâtre, ferme, odeur un peu vireuse, non de farine. Spores 7-9 x 5-8 µm.

Ce champignon a été récolté au Maroc, en janvier 1960, à Es Saouira (Mogador), par MALENÇON et BERTAULT, et décrit sous le nom de *Clitopilus ammophilus* Malç.

Voilà une présentation de quatre espèces choisies parmi les nombreux champignons que nous trouvons en hiver sur le site des Sables d'Or.

C'est un plaisir pour nous de se retrouver plusieurs fois l'an à cet endroit, entre amis mycologues.

Après les recherches du matin, nous allons déjeuner à Plurien, dans un restaurant ouvrier. Devant un repas toujours agréable et copieux, nous reprenons des forces avant d'attaquer, l'après-midi, les campings près du Cap Fréhel, très riches eux aussi en espèces intéressantes et variées.

BIBLIOGRAPHIE :

BON M., 1988 - Flore Mycologique du Littoral. Doc. Mycol, 19(74) : 62.

BON M., 1998 - Champignons d'Europe Occidentale, Ed. Arthaud, Paris, 387 p. (p. 188).

BON M., 1999 - Les Collybio-Marsenioides et ressemblants, (Ordre des Tricholomataceae). (Sous-ordre Collybiinae). Flore Mycologique d'Europe, 5, Doc. Mycol., Mémoire Hors Série n° 5, Amiens, 171 p. (p. 106 et 167).

CETTO B., 1993 - I Funghi dal vero, vol. 7, Arti Grafiche Saturnia, Trento (I), 758 p. (n° 2758).

COURTECUISSÉ R., DUHEM B., 1994 - Guide des Champignons de France et d'Europe, Électis, 448 p. (n° 470, p. 192).

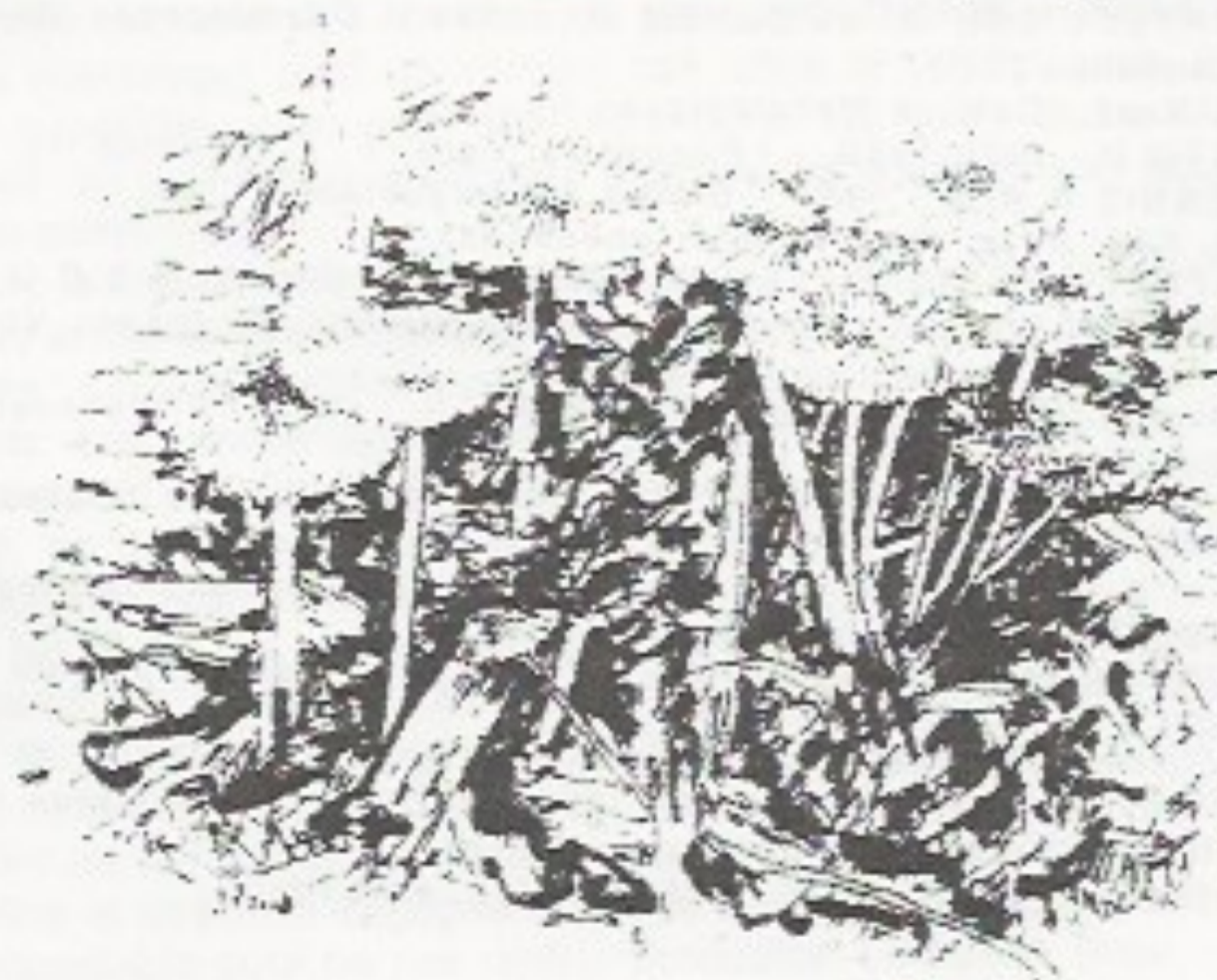
FRANCHI P., GORRERI L., MARCHETTI M., MONTI G., 2001 - Funghi di ambienti Dunali, Grafiche 2000, Ponsacco, Pisa (I), 213 p., (p. 170).

KUHNER R., ROMAGNESI H., 1978 - Flore Analytique des Champignons Supérieurs, Masson Ed., 557 p., (p. 182).

MALENÇON G., BERTAULT R., 1975 - Flore des Champignons Supérieurs du Maroc, t. II, Rabat, ouvrage publié avec le concours du centre national de la recherche scientifique, aux Ed. Marocaines et Internationales à Tanger, 541 p., (p. 17 à 20).

NOORDELOOS M. E., 1992 - Entoloma, Libreria Ed. Giovanna Biella, Saronno (I), 760 p., (p.605 à 607).

RIOUSSET L., 1994 - Bulletin de la Fédération des Associations Mycologiques Méditerranéennes, n° 5.44.



RECOLTES INTÉRESSANTES EN 2003

Nous relatons dans cette rubrique les espèces qui, au cours de l'année, ont provoqué l'étonnement en raison de leur rareté, leur forme, leur abondance, leur écologie, leur apparition hors saison, ou toute autre bizarrerie. Cette rubrique est ouverte à tous.

Certains d'entre nous ont communiqué leurs trouvailles:

Bernard FRECHET (BF), Jacques GOURAUD (JG), Chantal MAILLARD (CM), Gilbert OUVRARD (GO) et Dominique YOU (DY)

Abréviations :

dét. = déterminateur; leg = récolteur; ph. = photo;
ico = iconographie; MEN = Maille Elémentaire Nationale; MER = Maille Elémentaire Régionale (MEN divisée par 16).

Bibliographie

- B&K : BREITENBACH et KRANZLIN, 1984-2000 - *Champignons de Suisse*, T. 1-5, Lucerne (CH).
Bol. Gr. Mic. Bres. Trento, 1998 - *Bollettino del Gruppo Micologico G. Bresadola Trento*
Bon CEO : BON M., 1989 - *Champignons d'Europe Occidentale*, Paris.
Bon FME : BON M., 1990-1999. - *Flore Mycologique d'Europe*, T. 1-5, Lille.
Bon-Hériveau DM 1994 - (*Documents mycologiques - Tome XXIV, Fasc. 93 "Agaricomycètes rares ou peu connus de la Côte Sud-Armoricaine"* - Lille (F).
Bull. SMF (Bull. Sté Mycologique de France).
C&D : COURTECUISSIE R. et DUHEM B., 1994 - *Champignons de France et d'Europe*, Lausanne (CH).
Cah. Mycol. Nant. (*Cahiers Mycologiques Nantais*).
Cetto : CETTO B., 1970-1993. - *I Funghi dal Vero*, T. 1-7, Trento (I).
Dennis : DENNIS R.W.G. - 1981 - *British Ascomycetes*.
FAMM (*Bull. Féd. Asso. Myc. Méditerranéennes*).
Grelet : GRELET L.-J., 1979 - *Les Discomycètes de France*, S.B.C.O., Royan.
Jülich : JÜLICH W., 1989 - *Guida alla determinazione dei funghi*, Vol. 2, Trento (I).
Kühn. & Romagn.: KÜNHER R. et ROMAGNESI H., 1978 - *Flore analytique des champignons supérieurs*, Paris (F).
Libri Botanici V.8 (*A Monograph of Marasmius, Collybia and related genere in Europe*), 1993, ANTONIN A. et NOORDELOOS M.
Libri Botanici V.17 (*A Monograph of Marasmius, Collybia and related genere in Europe*), 1997, ANTONIN A. et NOORDELOOS M.
Marchand : MARCHAND A., 1971-1986 - *Champignons du Nord et du Midi*, T. 1-9, Perpignan.
Mycolux (*Bulletin des Mycologues du Luxembourg Belge*), 2003, J. M. PIRLOT
Nordic Macromycetes - Vol. 1 (*Ascomycètes*), - 2000 - Copenhague (D).
Phillips : PHILLIPS R., 1981 - *Les champignons*, Paris.
RDM (*Rivista di micologia - Boll. dell'Ass. Myc. Bresadola*).

Amanita caesarea (Scopoli : Fries) Persoon
 (DY)(Leg.Emile Angebault)(C&D:835 - Galli Am.:52-55 - Bon
 CEO:296)

Trois exemplaires récoltés par notre ami et adhérent de l'AMO CHOLET, le 28 septembre, en Forêt de Chandelais (49), sur le bord de la route forestière du Roi René (MEN 1621D). La plus grosse était un peu "fatiguée" mais les deux autres, toutes jeunes, sortaient juste de leur volve. Emile, très fier, - l'oronge est rare dans la région - , a aimablement "prêté" sa trouvaille aux photographes présents ! Excellent comestible, nous espérons qu'il a été apprécié.

Rappelons que l'Amanite des Césars a un chapeau hémisphérique orange vif, nu, mais parfois avec un grand lambeau de voile, à marge striée. Le stipe est robuste, jaune, l'anneau membraneux est concolore. Les lames sont jaune doré. La volve, consistante, épaisse est blanche, parfois avec des traces roussâtres. Espèce thermophile, la zone géographique de récolte atteint rarement le nord de la Loire.

Ordre CORTINARIALES

Cortinarius mucosus (Bull. : Fr.) Kickx
 (GO,CM) (B&K:5#282 - Phillips:122 - Bon CEO:202 -
 Marchand:8#753- C&D:1202)

Très nombreux spécimens rencontrés, le 28 octobre 2003, à Pen-Bron (44), pinède dunaire (MER1023A13), sur sol sablonneux, sous *Pinus pinaster*.

Chapeau jusqu'à 10 cm, brillant, fauve orangé, puis brun rougeâtre avec le centre brun noirâtre, convexe, bossu-ondulé, marge excédente, sinueuse, recouvert d'un épais mucus doux ; lames crème ocré, puis canelle, arête pâle, érodée ; stipe 6-12 X 1-2,5 cm, plein, droit, blanc pur, base jaunâtre, atténuée,

visqueux sur les 2/3 inférieurs, cortine abondante, blanche ; chair blanche, inodore, saveur subnulle.

Espèce facile à identifier par sa viscosité, sa couleur, son absence de trace de violet sur l'ensemble du carpophore. Pousse sous *Pinus*, assez rare, hormis certaines stations qui lui sont favorables.

Ordre TRICHOLOMATALES

Collybia cirrhata (Pers.) Quélet

= *Collibia amanitae* (Batsch) Kreisel

(GO, CM) (B&K:3#201 - C&D:513 - Bon FME.5:21 - Cetto:1033
RDM:XLII:138 - Cah. Myc. Nant.:n°11, 1999:11)

Très nombreux spécimens rencontrés lors d'une sortie inventorielle le 28 octobre 2003, à Pen-Bron (44), zone dunaire (MER1023A13), sur sol sablonneux, moussu, parmi des débris végétaux, quelques ronces éparses, végétation diverse, *Pinus pinaster* à proximité. Egalement, de nombreux exemplaires, à Jard-sur-Mer (85) (MER1228A22), dans un biotope identique.

Espèce grêle 2-10(15) mm ; chapeau convexe-plan, puis faiblement omphaloïde, lisse, blanc, crème-ocracé au disque, aspect feutré-micacé ; lames adnées, peu serrées, blanchâtres, parfois rosâtres ; stipe filiforme, 10-30(50) x 0,3-2 mm, cylindrique, élargi au sommet, crème, prumineux-pubescent, à base garnie d'un feutrage blanc fixé au substrat ; chair mince, odeur subnulle, saveur douce.

Pousse en général en troupes très denses (voir photo RDM), sur restes pourrissants de vieux *Lactaires* et *Russules*, mais aussi sur matière végétale pourrie.

Collybia cookeii (Bres.) Arnolds

(GO, CM) (Ico:Cetto:1472 - B&K:3#202 - Bon FME.5:22 - C&D:515 - Cah. Myc. Nant.:n°11, 1999:11)

Trouvés comme l'espèce suivante, même écologie, lors de la sortie à Pen-Bron, le 28 octobre. Comme ci-dessus, mais avec le stipe émergeant d'un sclérote subglobuleux irrégulier de couleur jaune ocre avec parfois quelques rhizoïdes.

***Collybia tuberosa* (Bull. : Fr.) Kummer**

(GO, CM) (B&K:3#203 - C&D:514 - Bon FME.5:21 - Cetto:544 - Phillips:57 - Cah. Myc. Nant.:n°11, 1999:11)

Comme ci-dessus, mais stipe un peu plus coloré sortant d'un sclérote brun noirâtre brillant, allongé à ovale.

- Ces 3 espèces ne sont pas particulièrement rares ; c'est plutôt leur forte poussée constatée lors de notre prospection de l'automne dernier qui nous les fait citer ici.

***Marasmiellus omphaliformis* (Kühner) Noordeloos**

= ***Marasmius omphaliformis* Kühner**

(DY, CM) (Dét. CM) (Bon FME 5:48 - C&D:507 - Kühn. 1 Romagn.:86- Libri Botanici V.8.167 - Libri Botanici V.17.165 - Bol. Gr. Mic. Bres. Trento:XXI:118 - Bon-Hériveau DM Fasc.93:75)

Récolte du 9 novembre, à Jard-sur-Mer (85) (MEN 1228B), sur rameau de Chêne vert (*Quercus ilex*), de plusieurs exemplaires dont deux bien développés. Chapeau 7-10 mm, strié, cannelé de couleur beige ocracé rosâtre, à centre ombiliqué plus sombre. Les lames sont espacées, blanchâtres, arquées, décurrentes. Stipe 10-15 x 1 mm, plus ocre, pruineux à la base. Espèce rare à très rare, greffée sur brindilles de chênes ou cupules de glands.

Ordre des BOLETALES

***Gomphidius maculatus* (Scop.) Fr.**

(DY) (Marchand:3#234 - B&K:3#73 - Kühn.& Romagn.:45 - C&D:1616)

Récolte d'une dizaine d'exemplaires, le 28 septembre, en Forêt de Chandélais (49), entre le carrefour de Montfort et le village Les Houssières, dans un fossé, le long de la Grande Ligne Forestière (MEN 1622B).

Le chapeau de 6 cm de diamètre est ocre brunâtre, teinté de rosâtre, visqueux (test du baiser), non mamelonné. Les lames sont espacées, blanchâtres à gris pâle, rougissantes puis noirâtres. Le pied est blanc sous les lames puis ponctué de brun

noirâtre de plus en plus densément jusqu'à la base. Tout le champignon devient noir à la fin.

Espèce peu commune, totalement inféodée au *Larix* (mélèze) ; elle n'est que rarement rencontrée dans notre région.

Ordre APHYLLOPHORALES

Trichaptum fuscoviolaceum (Ehrenb. : Fr.) Ryv.

= ***Hirschioporus fusco-violaceus*** (Ehrenb. : Fr.) Donk

(GO) (B&K:2#361 - Jülich:360 - Cetto:2521 - Marchand:3#261)

Jard-sur-Mer (85) (MER 1228B13), 16 novembre 2003, sur tronc de *Pinus* mort tombé au sol, nombreux exemplaires résupinés ou fixés latéralement.

Carpophores résupinés ou flabelliformes, étales-réfléchis ou dimidiés (en ½ cercle), de 1 à 4 cm de large, isolés ou réunis latéralement, ± imbriqués, 1-3 mm d'épaisseur. Surface pileuse strigieuse-hispide, devenant glabre avec l'âge, ondulée, zonée concentriquement de fines bandes gris-blanchâtre à brunâtre, souvent recouverte d'algues vertes, largement adhérente au substrat, marge mince, sinueuse, lilacine. Face inférieure (hyménophore) hydnoïde à irpicoïde, densément couverte de pseudolamelles radiales formant comme des dents aplaties latéralement longues de 1-5 mm, plus courtes en allant vers la marge, assez serrées, violacé puis gris-violet à gris-brun chocolat avec l'âge, sporée blanche. Consistance élastique, tenace, souple, devenant rigide-cornée en séchant, chair brune, mince. Pousse tout au long de l'année sur *Pinus* mort (troncs ou branches), où il développe une pourriture blanche.

Espèce considérée comme assez rare, mais peut-être pas assez cherchée car quasiment identique à *Trichaptum abietinum* qui en diffère principalement par son hyménophore poré, constitué de tubes, et qui en séchant perd ses teintes violettes alors que *Trichaptum fuscoviolaceum* conserve les siennes (cf. MARCHAND)

Inonotus radiatus (Sow. : Fr.) Karsten

(DY)(Ph. J-L. Maillard)

(Jülich:273 - Cetto:2005 - Marchand 4#316 - B&K :2#307)

Récolte du 26 octobre 2003, Forêt de l'Herbergement (MEN1325C), en zone humide. Un bel ensemble de chapeaux concrescents-imbriqués recouvrait toute la base d'un aulne mort.

jusqu'à presque un mètre du sol. Les chapeaux sont largement fixés sur le tronc ; la surface feutrée, veloutée, ridée radialement, un peu zonée présente une couleur brun rouille. Mais c'est surtout la face inférieure qui attire le regard : en lumière rasante, les pores, fins et un peu anguleux, ont des reflets jaune-argenté.

Pousse principalement sur *Alnus*, mais également sur *Betula*, *Fagus*, *Salix*...en été et automne.

***Datronia mollis* (Sommerf. : Fr.) Donk**

= ***Antrodia mollis* (Sommerf.) Karst.**

(CM) (Dét. JG) (Jülich:349 - Cetto:1593 - Marchand:3#225 - B&K:2#348 - Mycolux2003-4:16)

Découvert parmi les apports destinés au salon mycologique de Nantes, nous n'avons pas retrouvé le ramasseur.

Une branche de *Fagus* (Hêtre) recouverte sur une vingtaine de centimètres de ce champignon donné dans la littérature comme présent dans toutes les hêtraies.

Fructifications résupinées, parfois un peu réfléchie, surface piléique brun noirâtre, marge ondulée, se détachant du support. Pores labyrinthiformes avec des parties de l'hyménophore, +/- bosselées, sans pore. Pousse d'avril à novembre sur souches, troncs couchés ou debout, branches tombées de *Fagus*, *Alnus*, *Salix*...

A la coupe, une ligne noire est visible à la loupe, entre le revêtement (tomentum) et la chair crème. C'est un caractère déterminant.

Nous le présentions pour la première fois.

***Leucogyrophana pseudomollusca* (Parm) Parm.**

= ***Merulius pseudomolluscus* Parm.**

(CM) (Leg.Thierry POISSONNET et P. CHARRON) (Ph. J. L. Maillard) (Jülich:234 - Cetto:2502 - B&K:2#241)

Sur bois pourrissant de conifères, mais également sur bois d'œuvre (selon la litt.), provenant de la Forêt de la Pierre Attelée à Saint-Brévin (44) - (MEN1123C)

Exposé pour la première fois également en novembre 2003.

Champignon entièrement résupiné, formant un revêtement épais de 1-2 mm membraneux et mou, s'étalant sur plusieurs décimètres. Surface mérulioïde, plissée, orange vif à jaune orangé. Marge blanchâtre, cotonneuse, frangée. Consistance céracée molle sur le frais devenant dure et cassante en séchant.

Diffère de *Merulius aureus* par la couleur de la marge, jaune soufre chez ce dernier.

***Dentipellis fragilis* (Pers. : Fr.) Donk**

= ***Dryodon fragilis* (Pers. : Fr.) Bourdot et Galzin**

(CM) (Leg. BF) (Dét. Jean Mornand) (B&K:2#285 – Jülich:118)

Vu à Juigné à l'automne 2002, sur chêne abattu (MEN 1321B), Bernard a retrouvé la station en mai 2003 et prélevé un morceau du ½ tronc qu'il conserve chez lui à Kermoret (44). Depuis, régulièrement, le champignon fructifie, sur la face interne se trouvant en contact du sol.

Surface formée d'un mince subiculum orné d'aiguillons à géotropisme positif, très serrés, fins, cassants, longs jusqu'à 12 mm, blancs à ocracés en vieillissant. Marge indéterminée. Consistance fragile.

Ordre ASCOMYCETES

***Sarcoscypha coccinea* (Scop. : Fr.) Lambotte**

= ***Peziza coccinea* (Scop. : Fr.) Jacquin**

= ***Plectania coccinea* (Scop. : Fr.) Fuckel**

(GO) (Ph. J. L. Maillard) (B&K:1#120 - C&D:32 - Marchand:4#391 - Phillips:274 – FAMM n°17:30 - Grelet:127)

Je trouve cette espèce chaque année ; assez commune près de chez moi, en plusieurs stations à tendance humide, sous les haies âgées, un peu buissonnantes, formées par les essences citées ci-dessous, sur brindilles enterrées ou semi-enterrées. Par contre, le 16 janvier dernier, lors d'une promenade, quel régal pour les yeux, sous un buisson (*Ulmus*, *Prunus spinosa*, *Rubus*, *Fraxinus*, *Sambucus...*), sur une surface de 50-60 m², plusieurs centaines de disques écarlates, de toutes tailles, illuminaient la mousse. Bouzillé (49), Sainte-Catherine (MER1322D44), à proximité d'une ancienne carrière de pierre à chaux.

Apothécie en coupe de 1-5 cm de diamètre, à bords dressés ± enroulés, marge enroulée, régulière, puis se déchiquetant lorsque le champignon s'étale, d'un beau rouge écarlate, brillant, comme vernissé, (quelques exemplaires orangés), surface externe blanchâtre à ocracé rosâtre, furfuracée-granuleuse ; stipe Ø 3-4 mm, court, mais aussi très allongé si le support est profondément enterré, atténué de haut en bas, évasé sous la

coupe, blanchâtre, cotonneux à la base ; chair mince, élastique, plutôt coriace, blanchâtre.

Pousse sur bois mort enfoui (*Fraxinus*, *Rubus*, *Prunus spinosa*, *Crataegus...*), souvent parmi la mousse humide, de décembre à février.

Dans la littérature - La forme albinique a été signalée pour la première fois, en 1887, par PHILLIPS, en Grande-Bretagne. En France, GRELET signale, quoique très rarement, des spécimens entièrement blancs, en 1925, 1928 et 1930, en février, dans l'Ain. Plus près de nous, B. CHEVTZOFF (Bull. de la FAMM) a récolté, en janvier 1995, en Haute-Garonne, plusieurs exemplaires entièrement blancs. Elle décrit et illustre cette forme et propose pour ce taxon : *Sarcoscypha coccinea* fo. *lactea* (Masseé) B. Chevtzoff comb. et stat. nov. Et dans sa discussion fait l'historique de l'espèce. Puis, Bull. SMPoitou, n° 25, 2002, en couverture, belle illustration J.L. SURAULT, récolte R. HERVE.

- *Sarcoscypha jurana* (Boudier) Baral, diffère par des spores plus courtes, plus larges, moins fusiformes, bi-guttulées et pousse sur brindilles de *Tilia*. Dans la Revue du Cercle de Mycologie de Bruxelles n° 1 (2001):15-22, A. LECLERQUE et A. FRAITURE décrivent et illustrent une forme albinique, récoltée en janvier 2000, à Waulsort (Belgique) ; une discussion précise le rôle des pigments caroténoïdes dans les formes faiblement colorées de ce groupe d'Ascomycètes. Dans cet article, je cite : "le Dr H.O BARAL... pense qu'il s'agit d'un variant sans valeur taxonomique et a vivement déconseillé de lui donner un nom officiel."

***Neottiella rutilans* (Fr. : Fr) Donk**

***Peziza rutilans* Fr.**

(CM) (Leg.: DY – Dét. Jean Mornand) (Grelet:121 – Dennis:46 – Nordic Macromycètes vol. 1:105 – Bull. SMF:1970:199)

Une trentaine d'exemplaires récoltés à Jard-sur-Mer (85), le 9 novembre, dans la mousse d'un pare-feu (MEN 1228B) et rapportés au Salon de La Beaujoire pour l'exposition de Nantes.

Réceptacle cupuliforme peu profond, Ø 4-15 mm, plutôt épais, régulier, rouge orangé assez vif ; plus pâle, blanchâtre tomenteux en dessous. La marge est régulière puis un peu ondulée. Le pied est subnul à très court. Ce petit champignon pousse sur sol argilo-sablonneux, parmi les mousses, à l'automne. Pas très commun.

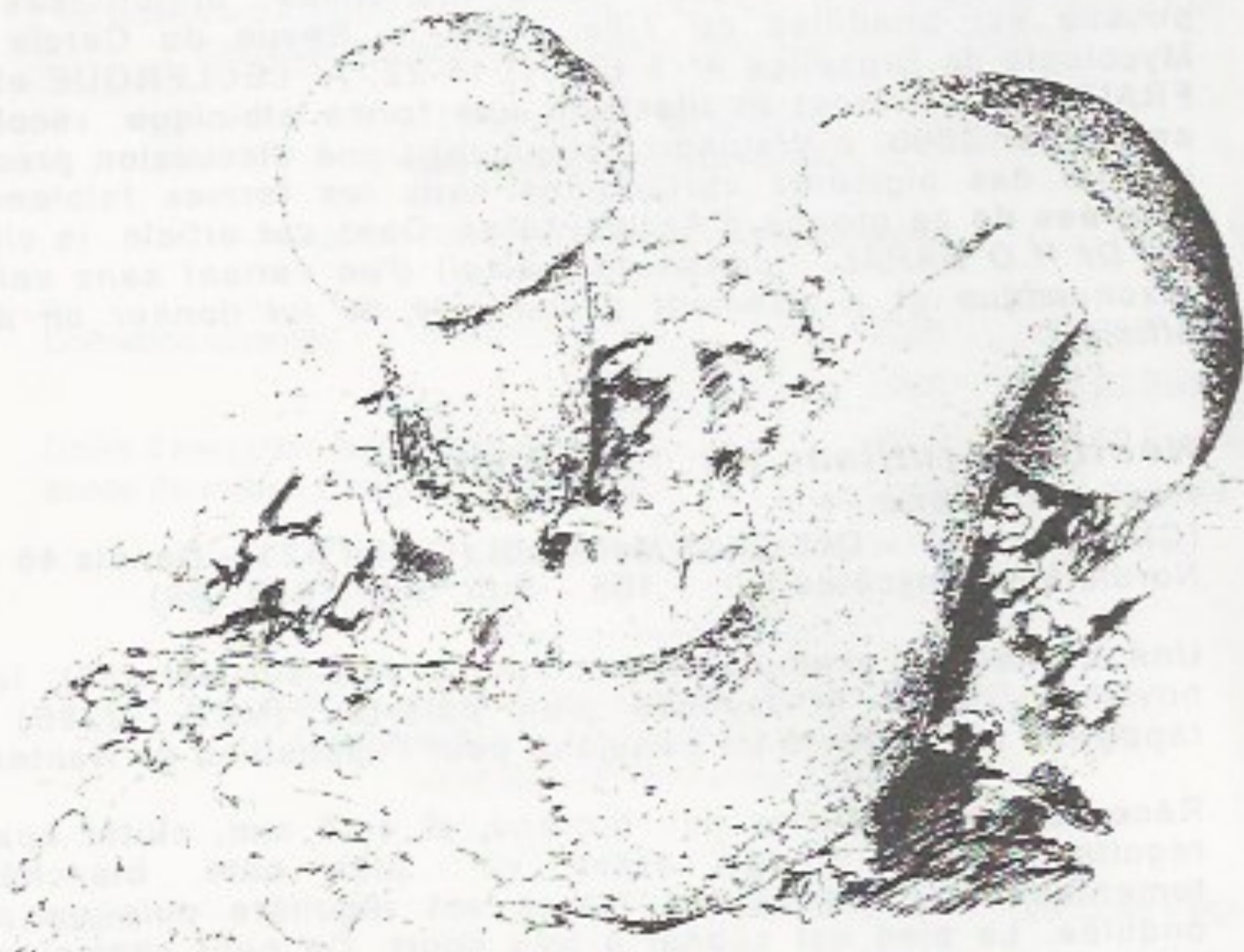
Vous pouvez nous contacter par messagerie :

AMO - René CHEREAU : rene.chereau@wanadoo.fr
Claude BERGER : vegalaxia@free.fr
Alain GOURICHON : alain.gourichon@wanadoo.fr
Gilles MABON : gilles.mabon@free.fr
Chantal MAILLARD : jlmaill@club-internet.fr

COTISATION

Nous vous rappelons que la cotisation annuelle est
à régler chaque année

AVANT LE 31 MARS.





Boletus aereus (parasité)
Bois de la Gournerie
St-Herblain - Juillet 1998

